

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKÉT LAVOIE



TUÉ SUR UN CHANTIER ROUTIER

PAGES 2 ET 3

Croque-ghetti!



Une portion de spaghetti à la viande avec croque-à-l'ail, accompagné d'une salade César.

10⁹⁹\$
*TAXES

0004817

Le Canadien s'incline en fusillade

Un bon rythme pour lancer la saison

PAGE 31



Le don d'organe « enseigné » à l'école... et en anglais

Un programme pédagogique mis en place par Chaîne de vie

PAGE 9

GRUPE ■
CAPITALES
MEDIAS

VENDREDI
4 OCTOBRE
2019



GERVAIS JACQUES VA QUITTER

Le dernier représentant de la défunte Alcan au sein de la haute direction de Rio Tinto sera remplacé en janvier 2020 **PAGE 8**

Fier de soutenir
l'information régionale

#lequotidiencontinue



ASSOCIATION FORESTIÈRE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
www.afsaglac.com



Liz Gagné — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Andrée Laforest — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

« Les citoyens ont assez payé »

Andrée Laforest invite Liz Gagné à réfléchir à son avenir

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La ministre des Affaires municipales et députée de Chicoutimi, Andrée Laforest, invite la présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Liz Gagné, à « réfléchir à la fin de son mandat », et elle suggère fortement à la commission scolaire de ne pas porter la cause en appel. « Ça a assez coûté cher aux citoyens », a affirmé la ministre.

Andrée Laforest a été questionnée par *Le Quotidien* sur ce qui se passe à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, jeudi, en marge d'une conférence de presse tenue par Saguenay concernant son plan d'action sur l'immigration.

« Ce procès a déjà coûté 600 000 \$ et si la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay décidait d'aller en appel, cette somme pourrait

dépasser le million de dollars. Personnellement, je pense que les citoyens ont assez payé. Le juge a donné son verdict et les citoyens n'ont pas à payer davantage pour aller en appel », a affirmé Andrée Laforest, qui invite la présidente blâmée à réfléchir à son avenir, sans pour autant réclamer officiellement sa démission. « Je vais lui laisser le soin de prendre sa décision, mais je trouve ça incroyable qu'on pense peut-être à aller en appel quand ça a déjà coûté aussi cher », a ajouté la ministre.

Après un long procès, le juge Guy Roy, du Tribunal administratif du travail, a déclaré que le congédiement de la directrice Chantale Cyr était illégal et que l'employée de l'organisation scolaire avait subi du harcèlement psychologique et une lésion professionnelle. Le magistrat a sévèrement blâmé la présidente Liz Gagné dans son jugement de 61 pages. La commission scolaire n'a toujours pas pris de décision quant à savoir si elle portera la cause en appel et la présidente avait affirmé, mercredi, qu'elle ne quitterait pas son poste.

Le jugement est tombé la même journée où le gouvernement annonçait l'abolition des commissions scolaires.

Un homme de 29 ans qui travaillait sur un chantier routier a été happé par une voiture jeudi matin à Jonquière.



CHANTIER ROUTIER À JONQUIÈRE

Un travailleur happé mortellement

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Un travailleur qui œuvrait sur un chantier routier de Jonquière a été happé mortellement par une voiture, jeudi matin. La mort

de l'homme de 29 ans, un arpenteur, a été constatée au centre hospitalier.

Les secours ont été appelés à se rendre sur le boulevard du Saguenay, dans le secteur de Kénogami, à 7 h 13. Un travailleur avait été

heurté par une voiture face à l'entrepreneur général Claveau et fils.

L'arpenteur, qui œuvrait pour l'entrepreneur général Robin Potvin inc., de Saint-Félix-d'Otis, se trouvait sur la chaussée.

« Des travaux sont effectués dans le secteur pour la piste cyclable,

Fier de soutenir
l'information régionale

#lequotidiencontinue



DISTILLERIE DU FJORD
MONTS-VALIN, QC



affirme Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay (SPS). Le travailleur se trouvait au centre de la voie lente du boulevard, dans une section où la limite maximale est de 70 kilomètres/heure. Il se trouvait à quelques pieds d'un camion lourd stationné en bordure de route, à la hauteur du conducteur.»

Le porte-parole du SPS indique que plus d'un élément peuvent être en cause dans l'accident. La conductrice qui était au volant d'une voiture Mazda 3 aurait notamment pu être aveuglée par le soleil.

«Le soleil a pu jouer un rôle important dans l'accident, mais ce n'est pas le seul élément. On doit déterminer pourquoi le travailleur se trouvait au centre de la voie, avec ses instruments», explique Bruno Cormier.

Des panneaux indiquaient la présence de travailleurs sur les lieux, mais il n'y avait pas de signaleur.

Le reconstitutionniste du SPS a été demandé sur les lieux tout

comme des représentants de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

La conductrice de la voiture a été conduite au centre hospitalier pour traiter un choc nerveux.

Plusieurs travailleurs ont également été rencontrés par les ambulanciers. «On parle d'un impact assez important. Il y a eu quelques témoins visuels de la scène qui a pu être traumatisante. On a évalué l'état de quelques travailleurs sur les lieux et quelques-uns n'étaient pas aptes à travailler. Cependant, aucun d'entre eux n'a dû être transporté à l'hôpital», raconte Éric Fortin, superviseur aux opérations de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ).

Des membres de l'équipe d'intervention psychosociale d'urgence du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux CIUSSS ont été appelés afin d'intervenir auprès des personnes touchées par l'événement.

Photos Rocket Lavoie

LA CSD RÉCLAME PLUS DE SÉCURITÉ

«Un décès, c'est un de trop»

STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

«Oui les automobilistes doivent être plus prudents aux approches d'un chantier routier, mais il faut plus. Ça prend plus de sécurité. Un décès, c'est un de trop. Les gens travaillent pour gagner leur vie, pas pour la perdre. Il faut que le gouvernement accepte d'identifier les chantiers actifs et non actifs et il doit augmenter la sécurité.»

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) construction, Carl Dufour, implore le ministère des Transports à renforcer la sécurité sur les chantiers de construction du réseau routier québécois.

M. Dufour est bien au courant de la tragédie survenue jeudi matin sur le boulevard du Saguenay, à Jonquières, où un membre de l'organisation syndicale a été happé mortellement par un véhicule alors qu'il était à pied d'œuvre sur un chantier.

«Je ne peux pas m'avancer véritablement sur la sécurité aux abords

du chantier, mais je peux penser qu'elle n'était pas adéquate, car on a eu un accident mortel», mentionne M. Dufour, lors d'un entretien téléphonique.

«Je peux vous dire que nos travailleurs vivent un stress quotidien. En raison du travail, mais surtout sur le fait qu'ils se demandent s'ils vont revenir chez eux à la fin de leur quart de travail. Car la seule protection qu'ils ont, c'est un cône orange. Ça ne protège pas grand-chose», ajoute-t-il.

En fin de semaine, Carl Dufour discutera encore une fois de la sécurité de ses membres aux abords des nombreux chantiers au Québec. Il leur demandera un mandat pour discuter avec le gouvernement.

Surtout que les chantiers seront en prolifération étant donné que Québec injectera 4,8 milliards de dollars pour des travaux de réfection ou de construction de routes.

«Ça veut dire un chantier à chaque coin de rue. Il faut améliorer la sécurité. Il faut au minimum des murets de ciment. Il faut que ça change, car ça fait trop longtemps que ça dure.»

«Mais nous allons aussi demander



Le casque du travailleur a été retrouvé à quelques mètres du lieu de la collision.

à ce que le ministère identifie les chantiers non actifs et les chantiers actifs. Lorsqu'un automobiliste passe un premier chantier où il n'y a pas de travailleurs, il se demande pourquoi il doit respecter les limites. C'est la même chose pour un deuxième chantier inactif. Et lorsqu'il arrive sur un chantier actif, il ne s'y attend pas et il roule sans tenir compte des limites de vitesse. Il faut changer ça. Ça enlèverait une pression sur les épaules des conducteurs», dit-il.

Le président de la CSD construction croit que le gouvernement peut trouver une solution, surtout lorsque l'on sait que la technologie actuelle permet à un conducteur automobile de connaître tous les endroits où il y a un chantier de construction.

M. Dufour ne cache pas que de nombreux automobilistes et camionneurs roulent à 100 km/h même si la limite est fixée à 70 km/h.

«C'est de plus en plus dangereux. Depuis le début des années 2000, il y a deux millions d'automobilistes de plus sur les routes», note-t-il.

Selon les statistiques, en 2014, il y avait un décès par année sur les chantiers. En 2018, il y en a eu trois.

Pour les blessés, il y en avait 15 entre 2014 et 2017. Il y en a eu 31 l'an dernier.

Pour revenir à l'accident mortel de Saguenay, un coroner étudiera le dossier et fera ses recommandations dans les mois à venir.

Plusieurs messages de sympathies ont été rédigés sur la page Facebook de la victime. Certains disent que ce travailleur était une excellente personne et que son départ crée un grand vide.



Le reconstitutionniste du Service de police de Saguenay a été appelé sur les lieux.

Fier de soutenir l'information régionale

#lequotidiencontinue



NANCY GUILLEMETTE

Députée circonscription de Roberval

729, boulevard Saint-Joseph, Bureau 203
Roberval (Québec) G8H 2L4

418 275-5050

Nancy.Guillemette.ROBE@assnat.qc.ca



L'accueil, la lacune de Saguenay

Un plan d'action est présenté pour aider les immigrants à s'installer

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

« Nous ne voulons pas que les gens se sentent comme un numéro. Ici, il n'y a pas une file devant notre porte, il y a des gens. » Saguenay veut devenir plus accueillante, attrayante et inclusive pour les immigrants. Elle veut surtout être une meilleure destination pour ceux et celles qui désirent s'établir au Québec. La mairesse Josée Néron a dévoilé, jeudi, le plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des personnes immigrantes de

la municipalité. Un plan qui propose plusieurs pistes de solutions pour que la Ville devienne un leader en matière d'accueil, mais toujours pas de projets concrets.

Le plan d'action, élaboré au cours des derniers mois, a été dévoilé par la mairesse Josée Néron qui était accompagnée du ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, de la ministre responsable de la région, Andrée Laforest, et de la conseillère et présidente de la Commission des services communautaires de Saguenay, Brigitte Bergeron.

Si le ministre de l'Immigration s'était déplacé à Saguenay pour l'occasion, c'était pour annoncer un investissement de 62 500 \$ qui sera remis à la Ville pour concrétiser ledit plan. De plus, Simon Jolin-Barrette a annoncé que deux nouveaux postes d'agents d'aide à l'intégration allaient être créés pour faciliter l'accompagnement des nouveaux arrivants. Un à Chicoutimi et un autre à Jonquière.



La présidente de la Commission des services communautaires, Brigitte Bergeron, a expliqué les grandes lignes du plan d'action. Elle était accompagnée du ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, de la ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Andrée Laforest, et de la mairesse de Saguenay, Josée Néron. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

TROIS AXES

Le plan de Saguenay propose trois différents axes sur lesquelles la municipalité travaillera, soit l'accueil, l'inclusion et la diversité. « Nous le savons tous, il y a un réel besoin de main-d'œuvre ici. Nous voulons que les personnes immigrantes aient le goût de venir s'installer ici et qu'elles veuillent rester. Pour ce faire, il faut qu'elles se sentent accueillies et aidées dans la recherche d'emploi, de logement ou d'activités, par exemple. De notre côté, nous voulons nous enrichir de leur langue, de leur

culture », a souligné la mairesse, qui estime que la principale lacune de Saguenay réside dans son accueil. Pour le moment, le plan prévoit surtout des stratégies à prioriser qui devraient se transformer en action au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, selon Brigitte Bergeron. Par exemple, encourager les actions innovantes qui rendront plus efficace et rapide la reconnaissance des acquis et des compétences d'un immigrant ou encourager la mise en place de formations. Accompagner un nouvel arrivant dans sa recherche d'emploi et lui offrir de l'aide pour la francisation figure également parmi les stratégies. Ce que Josée Néron souhaite, c'est offrir un service clé en main aux nouveaux arrivants.

Ces services pourraient-ils être réunis sous un même toit, dans un lieu physique, à l'image du Centre d'amitié autochtone, par exemple, qui propose aux Premières Nations une foule de services en un même lieu ? À cette question, la mairesse n'a pas pu s'avancer, puisque les décisions n'ont toujours pas été prises. « Ce que nous dévoilons aujourd'hui, c'est tout le travail de concertation

qui a été fait. Jusqu'à maintenant, on n'avait pas de guide, on avait seulement une idéologie », a souligné Josée Néron.

DES TRAVAILLEURS DÉÇUS

Le Quotidien s'est entretenu avec quelques travailleurs d'organismes communautaires œuvrant auprès des immigrants et qui étaient présents à la conférence de presse, jeudi. Certains travailleurs, qui préféreraient ne pas être nommés, se sont montrés déçus par le plan, affirmant que la situation était urgente à Saguenay et que les nouveaux arrivants avaient besoin d'une assistance immédiatement. Ils auraient en effet voulu apprendre que des mesures concrètes allaient être mises en branle à très court terme. D'autres travailleurs se sont dits heureux de voir que la Ville planche sur le sujet, puisqu'en effet, l'accueil des nouveaux arrivants est considéré par plusieurs comme la grande lacune de la municipalité en matière d'immigration et que plusieurs d'entre eux peinent toujours à se dénicher un emploi.

Soulignons que 70 % des immigrants du Québec choisissent de s'installer sur l'île de Montréal.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30
Samedi
7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SOURDRE, verbe

Définition – [SOUTENU] Sortir faiblement de terre, en parlant de l'eau. [PAR EXTENSION] Se manifester faiblement, en parlant d'une lumière, d'un son. [FIGURÉ] Se manifester, apparaître.

Étymologie – Du latin *surgere*, 's'élever'.

Synonymes – exsuder, suinter ; apparaître, éclore, faire son apparition, germer, naître, paraître, pointer, se former, se manifester ; [SOUTENU] poindre.

Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

PEINE EN SOCIÉTÉ POUR UN AGRESSEUR

La Cour d'appel entendra le dossier du nonagénaire

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Les juges de la Cour d'appel du Québec entendent le ministère public et la défense sur la sentence de prison en société imposée à un homme de 94 ans, qui a commis des agressions sexuelles il y a plus de 50 ans.

Patrice Michaud, un nonagénaire, a été condamné à une peine de 12 mois en société pour des crimes commis en 1964, soit de grossière indécence et de viol sur une enfant de 13 ans.

Michaud a notamment commis plusieurs attouchements sexuels sur l'enfant, avait amené la fillette à lui toucher le pénis et ils avaient eu des relations sexuelles complètes durant une assez longue période.

Dans les années 60, le Code criminel canadien prévoyait que la peine maximale pour ces gestes pouvait être l'emprisonnement à perpétuité. Un juge pouvait aussi ordonner que l'accusé reçoive des coups de fouet, une méthode et une sentence qui n'existent plus aujourd'hui.

M^e Sébastien Vallée, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), avait porté la cause en appel après avoir estimé que la sentence imposée en première instance par le juge Pierre Lortie, de la Cour du Québec, était déraisonnable par rapport aux crimes commis.



Le nonagénaire Patrice Michaud voit sa sentence en société être suspendue en attente d'une décision de la Cour d'appel du Québec sur la peine à recevoir.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Lors des représentations à la Cour d'appel du Québec (le plus haut tribunal de la province), le juge Claude Gagnon s'est interrogé sur la légalité de la sentence.

La Cour suprême du Canada (le plus haut tribunal au pays) se penche actuellement sur deux affaires similaires de sentence en société pour des crimes commis il y a plusieurs années.

Même si la prison en société était alors possible, les tribunaux s'interrogent sur la légalité de ces

sentences et la Cour d'appel du Québec croit qu'il est d'intérêt pour la justice de s'y intéresser.

Mais avant que l'appel soit entendu, M^e Vallée et M^e Dionne, en défense, devront attendre la décision du plus haut tribunal au Canada pour soumettre leurs arguments à la Cour d'appel du Québec. Le DPCP aura alors 30 jours pour remettre son argumentaire, alors que la défense aura 30 jours supplémentaires pour déposer son document.

EN BREF

Perquisitions

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont mené des perquisitions dans trois logements de Saguenay reliés à un même individu, mercredi matin. Le suspect, un homme de 48 ans de Chicoutimi, devra comparaître ultérieurement au palais de justice. Une douzaine de policiers sont débarqués de façon simultanée dans un logement de la rue de l'Hôtel de Ville à Saint-Honoré, ainsi que sur la rue Lapointe et sur le chemin de la Réserve à Chicoutimi. L'homme a été arrêté à l'une des trois adresses. L'équipe cynophile a également mis la main sur environ

40 000 cigarettes de contrebande, près de 500 comprimés de méthamphétamine, du cannabis illicite, du haschisch, près de 10 000 \$ et une voiture en bien infractionnel. L'enquête a été initiée grâce à des informations transmises du public.

ANNE-MARIE GRAVEL

Écrasée par son véhicule: l'identité dévoilée

Le Service de police de Saguenay (SPS) a dévoilé l'identité de la jeune femme de 21 ans qui est décédée après avoir été écrasée par son

véhicule. Il s'agit d'Ann-Élyse Perreault, de Saint-Félicien. Il faut se souvenir que mardi soir, M^{me} Perreault aurait voulu arrêter sa voiture qui ne s'était pas immobilisée correctement. Le triste événement s'est produit dans le secteur nord de Chicoutimi. Selon la reconstitution du SPS, le frein à main aurait été mal actionné, faisant en sorte que le véhicule à transmission manuelle s'est mis à avancer seul. La jeune femme s'est retrouvée coincée sous sa voiture. Les secouristes ont tenté de la réanimer, mais en vain. Une enquête du coroner aura lieu afin de déterminer les causes exactes et les circonstances de ce décès. STÉPHANE BÉGIN



ANNIE LAVIOLETTE

Responsable de services de communication prévention et qualité
418 545-9110, poste 2228

CHRONIQUE À CONSERVER AU CAS OÙ

Le suicide chez les jeunes: causes et PRÉVENTION AGIR AVANT, AGIR À TEMPS!

Le suicide chez les jeunes est une tragédie tellement insupportable pour les parents et les proches que le deuil semble souvent impossible. Il s'agit d'un acte terrifiant auquel se rattache les sentiments de culpabilité et d'impuissance extrême. En matière d'expérience humaine, vous pouvez vous imaginer que le suicide d'un enfant est le pire des drames. Malgré cela la détresse a une issue et il y a de l'aide pour les familles endeuillées et surtout on peut vraiment agir en prévention.

Le suicide chez les adolescents

Facteurs précipitants :

- La rupture amoureuse ou rupture en amitié
- L'échec scolaire
- Des conflits inattendus dans la famille
- Un conflit avec des amis en lien avec l'humiliation et/ou le rejet

Signes avant-coureurs :

Advenant des changements soudains et importants chez votre adolescent vos inquiétudes sont fondées. Voici donc quelques signes observables qui devraient vous inciter à agir promptement.

- Un désintérêt et un détachement en lien avec les choses que votre enfant appréciait auparavant
- Il s'isole et préfère la solitude. Les conversations l'irritent et il évite d'entrer en relation avec les membres de la famille et ses amis
- Il semble négliger son apparence et prend peu soin de lui
- Ses habitudes en lien avec le sommeil et l'alimentation changent de façons notables
- Il a des comportements violents, impulsifs et une consommation de drogue et d'alcool pourrait prendre de plus en plus de place dans sa vie
- Son humeur semble être désengagé et désintéressé de ses passions habituelles.

*Prendre note que le suicide est une combinaison de plusieurs facteurs

Facteurs de protections :

- Intelligence émotionnelle (exprime ses émotions et comprend celles des autres)
- Capable de demander de l'aide
- Estime de soi
- Bonnes stratégies de résolution de problèmes
- Sociable
- Relations familiales harmonieuses (se sent écouté et entendu)
- Soutien de ses proches
- Activités familiales communes
- Lien avec le milieu scolaire
- Solidarité avec son cercle d'amis
- Traditions familiales/spirituelles
- Liens avec les aînés
- Etc.

Prévenir le suicide est possible et est un travail individuel d'abord, donc il faut habiliter nos jeunes à prendre soin d'eux, à demander de l'aide et exprimer ses émotions afin de se mettre en action face aux événements de la vie. La prévention du suicide c'est aussi un travail collectif, il faut savoir mobiliser son entourage, son milieu, connaître les ressources, a sa disposition comme parents et comme personne (médecin, intervenants scolaire, ressources communautaires etc.). Il est essentiel de se sentir soutenu et accompagné dans certains moments plus troubles. Surtout ne restez pas seuls devant vos interrogations et vos inquiétudes, DEMANDEZ DE L'AIDE, ça vous sera bénéfique en plus de montrer l'exemple à vos enfants. Être capable de demander de l'aide est un geste extrêmement précieux quand on a l'impression que rien ne va plus. Faire naître l'espoir et mieux s'outiller devant les défis que la vie nous apporte est déjà un grand pas en matière de prévention du suicide.

*Rappeler l'importance à nos enfants de ne pas porter le secret d'une confiance d'un ami qui serait suicidaire et de se confier rapidement à un adulte en qui il a confiance. La loyauté en amitié c'est aussi oser briser le silence.

Ligne d'aide 24/7 pour toi ou un proche : 1 866 APPELLE (277-3553)

Pour information sur nos groupes d'endeuillés :

Karine Larouche, 418 545-9110, poste : 2227



CENTRE
PRÉVENTION
SUICIDE

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN
CHAPPAIS-CHIBOUGAMAL

BESOIN D'AIDE

1 866 APPELLE
(277-3553)

Jour et nuit/ 7 jours/direct - Sans frais - confidentiel

Semer des graines pour une future carrière

Des jeunes du secondaire familiarisés avec les métiers de la forêt



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Environ 400 jeunes du secondaire ont pu se familiariser avec les métiers et professions de l'industrie forestière, jeudi, à l'occasion de la 13^e édition de l'activité « Viens vivre la forêt ». L'événement était organisé à la Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche de l'UQAC par l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Des collaborateurs d'une douzaine de maisons d'enseignement collégiales, universitaires et privées, en partenariat avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier, ont uni leurs forces afin de sensibiliser des élèves de secondaire 3 à 5 à tous les aspects de l'exploitation forestière, explique Stéphanie Pelchat, responsable des communications à l'Association forestière.

Les participants, divisés en groupes de 15 à 20 élèves, ont eu l'occasion de s'inscrire à l'un des 21 ateliers proposés d'une durée de 25 minutes où il a été question de la caractérisation du territoire, de l'importance de l'inventaire forestier, de techniques en pilotage d'aéronefs comme outil pour lutter contre les incendies de forêt, d'arts visuels utilisant les matériaux de la forêt, de mécanique d'engins de chantier, de villégiature... Bref, de tout ce qui concerne de près ou de loin le secteur forestier.

Sur place, des travailleurs d'expérience ont répondu aux élèves et ont transmis leur amour pour leur profession.

L'activité a lieu dans un contexte où la main-d'œuvre se fait vieillissante et où les métiers forêt-bois sont méconnus, ce qui se traduit par un manque de relève qualifiée. Les organisateurs de l'activité croient en l'importance de mieux faire



Des dizaines de jeunes de niveau secondaire ont pu se familiariser avec tous les métiers reliés à l'exploitation forestière, jeudi, à la Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

connaître le milieu et les opportunités de carrière qui existent, a indiqué Stéphanie Pelchat.

Pour la première fois, deux groupes d'une douzaine d'élèves de nationalité française provenant des lycées André Alquier et de la Maison des familles de Lochois ont pu explorer les techniques d'exploitation forestière. Une délégation d'élus formée de Jean-Pierre Michel, maire de Rochetaillée et président des communes forestières de Champagne-Ardenne, Jacky Favret, maire de Blondfontaine, Françoise Alriq, de la Fédération nationale des Communes forestières de France (FNCOFOR), et Johan Pelier étaient également sur place afin d'échanger sur les modes de fonctionnement des aires forestières pédagogiques, explique M^{me} Pelchat. Il s'agit d'un concept qui pourrait être adapté au Québec en fonction de ses réalités. Une aire forestière pédagogique est un lieu où les élèves du primaire et du secondaire, ainsi que les étudiants de niveaux collégial et universitaire sont appelés à gérer eux-mêmes une parcelle de terre forestière à des fins pédagogiques. Elle vise à accroître la culture et l'éducation forestières



Les étudiants invités à l'activité de jeudi ont pu voir de plus près les équipements utilisés pour procéder à la coupe forestière, dont une abatteuse à tête multifonctionnelle. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

auprès des jeunes, à contribuer concrètement à la lutte contre les changements climatiques par des projets concrets et à favoriser la promotion des professions et des métiers relatifs à la forêt dans un contexte de rareté de main-d'œuvre actuelle et à venir.

M^{me} Pelchat a conclu en

mentionnant que les activités de sensibilisation comme celle-ci suscitent des vocations chez les jeunes pour le secteur forestier. « Il est évident que ça suscite des passions. Pour les jeunes qui viennent ici et qui font des essais, ça sème des graines pour leur future carrière », conclut M^{me} Pelchat.

EN BREF

Fermeture de la machine 14 à l'Usine Alma de PFR

La machine 14 de l'Usine Alma de Produits forestiers Résolu (PFR) cessera sa production à compter du 14 octobre pour une période d'une semaine. Selon Karl Blackburn, porte-parole de PFR, la fermeture est planifiée depuis longtemps afin de permettre aux travailleurs de procéder à des travaux d'entretien. Il affirme que même si les conditions du marché et le carnet de commandes ne sont pas en cause pour expliquer cet arrêt, il permettra de balancer les inventaires de papier. Rappelons qu'en septembre dernier, la machine numéro 9 avait cessé sa production en raison d'un carnet de commandes insuffisamment rempli. **DENIS VILLENEUVE**

Loi sur la qualité de l'environnement: Lac-Saint-Jean Métal condamnée à payer 17 739 \$

L'entreprise Lac-Saint-Jean Métal doit payer 17 739 \$ après avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, le 27 juin. Les faits reprochés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques remontent à 2015. L'entreprise jeannoise a été condamnée à verser une amende de 15 000 \$ et doit également rembourser les frais de poursuite du ministère qui s'élèvent à 2739 \$. « L'entreprise a poursuivi l'exercice d'une activité, soit l'entreposage et le recyclage de véhicules hors d'usage, dont il était susceptible de résulter une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement, sans être titulaire du certificat d'autorisation requis », peut-on lire dans une communication écrite du ministère. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques rappelle que les citoyens peuvent signaler tout acte ou geste pouvant affecter la qualité de l'environnement via son site Internet ou à Urgence-Environnement au 1 866 694-5454. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

LES FÉES ONT SOIF PRÉSENTÉE À JONQUIÈRE

Une soif impossible à éteindre

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Plus de 40 ans après sa création, la pièce *Les Fées ont soif*, présentée jeudi soir à la salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière, brasse encore la cage. Elle soulève des problématiques féministes qui demeurent actuelles.

La pièce, faut-il le rappeler, est née dans la controverse à la fin des années soixante-dix. À l'époque, l'oeuvre écrite par Denise Boucher avait fait scandale, en remettant en question la toute-puissance du clergé et les archétypes de femme qu'on véhicule dans l'Église.

Au début de chaque représentation, les spectateurs devaient traverser les hordes de manifestants se trouvant devant le Théâtre du Nouveau Monde (TNM) et qui les apostrophaient. Des opposants catholiques accusaient les comédiennes et l'auteur d'insulter la Vierge Marie. On a même

tenté de les censurer en les amenant devant les tribunaux.

La metteuse en scène Sophie Clément fait le lien entre la version originale et celle présentée en 2019 par le Rideau vert. Elle faisait partie de la première distribution, en compagnie de Louise Dussault et Michèle Magny.

Cette oeuvre phare de la dramaturgie québécoise a un peu vieilli, mais reste pertinente.

Bénédicte Décary, Caroline Lavigne et Pascale Montreuil reprennent les rôles de la putain, de la vierge et de la mère, qui représentent trois stéréotypes de femme. Trois personnages bien différents, mais qui vivent tous, d'une manière ou d'une autre, emprisonnés.

La mère, coincée, est l'esclave

de sa vie rangée et solitaire. Vivant avec un mari violent, elle chasse la solitude avec des choses futiles, comme les produits ménagers qui lavent plus blanc que blanc.

La prostituée traîne le boulet des hommes, qui passent les uns après les autres dans son lit, et de l'alcool qu'elle boit pour oublier sa tristesse.

Entre les deux, la vierge est prisonnière du piédestal sur lequel on l'a placée contre son gré. Elle est la victime de l'image d'une pureté impossible à atteindre que les hommes lui ont accolée.

MAUX DE SOCIÉTÉ

Pendant les 90 minutes que dure cette pièce de théâtre, une contrebassiste et une pianiste encadrent les comédiennes et exécutent la trame sonore du spectacle. Les trois femmes, elles, tentent de s'affranchir du carcan dans lequel elles se trouvent dans des monologues croisés, coupés par des chansons.

Cette oeuvre phare de la

dramaturgie québécoise a un peu vieilli, mais reste pertinente. Si les problèmes qu'elle mettait en lumière existent encore (la violence sexuelle faite aux femmes, le modèle de la mère parfaite impossible à atteindre, etc.), la

cause ne semble plus la même. La dénonciation de la religion catholique au cœur des *Fées ont soif* provient d'une époque révolue. Cependant, la disparition de l'emprise du clergé n'a pas éliminé ces maux aux racines profondes.



Bénédicte Décary joue la fille de joie dans la version 2019 de la pièce *Les Fées ont soif*. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Lotto
MAX

CE SOIR

**GROS LOT
DE FEU**

65
MILLIONS

+

8

MAXMILLIONS
Approx.

JOUEZ EN LIGNE
LOTOQUEBEC.COM

18+

REMANIEMENT À LA HAUTE DIRECTION DE RIO TINTO

Gervais Jacques va quitter

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le directeur exécutif, Opérations Atlantique de Rio Tinto, Gervais Jacques, quittera ses fonctions à la fin de l'année. Il sera remplacé par Samir Cairae à compter de janvier 2020. Gervais Jacques était le dernier représentant de la défunte Alcan membre de la haute direction de RT.

La nouvelle a été transmise aux employés de Rio Tinto, jeudi après-midi, via un courrier interne dont *Le Quotidien* a obtenu copie. «Après presque 30 ans au sein de l'entreprise, c'est d'un commun accord que cette décision a été prise. S'est ensuivie une recherche intensive afin de trouver la personne qui lui succéderait. Gervais demeurera chez Rio Tinto jusqu'à la fin de l'année afin d'assurer une transition harmonieuse», est-il écrit dans la note interne. On ignore si M. Jacques occupera un autre poste au sein de la multinationale.

«Lorsque je pense aux 30 dernières années, je suis sincèrement reconnaissant du privilège d'avoir pu travailler avec autant de personnes dévouées et de partenaires provenant d'horizons différents. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses. Au Canada, nous avons développé une industrie de l'aluminium de classe mondiale et nous sommes bien positionnés pour continuer à fabriquer des produits essentiels pour nos clients. Je suis convaincu que Samir travaillera

avec les équipes exceptionnelles des opérations Atlantique afin de continuer à améliorer notre position concurrentielle et produire des produits en aluminium novateurs et de grande qualité en Amérique du Nord», a écrit Gervais Jacques, qui a commencé à l'Alcan en 1991 comme ingénieur chimiste. Il a par la suite gravi les échelons jusqu'au poste de directeur exécutif, Opérations Atlantique.

Quant à Samir Cairae, il cumule plus de 25 ans d'expérience en tant que dirigeant opérationnel et commercial dans des industries à forte densité de capital. Il était auparavant chez Vedanta Resources, une société mondiale spécialisée dans les ressources naturelles où

il occupait le poste de président-directeur général des divisions aluminium et énergie au sein du portefeuille d'actifs diversifiés de Vedanta. Il a également dirigé des équipes en France, aux Philippines, en Chine et en Inde.

REACTION SYNDICALE

Le Quotidien a contacté le président syndical Alain Gagnon, jeudi en soirée, afin d'obtenir ses commentaires sur ce changement à la haute direction.

«Gervais Jacques était le dernier membre de la défunte Alcan. C'est certain qu'on s'attendait à ce genre de changements à la haute direction depuis la vente d'Alcan à Rio Tinto. Ça s'est fait progressivement.

Espérons maintenant que le nouveau directeur comprendra toutes les subtilités régionales comme Gervais savait le faire», a affirmé Alain Gagnon, lors d'une entrevue téléphonique.

Dans le cadre de cette transition, Sébastien Ross sera dorénavant le représentant Rio Tinto auprès des partenaires externes pour tout le Québec à titre de directeur général des opérations - Québec.

Gervais Jacques a commencé à l'Alcan en 1991 comme ingénieur chimiste. Il quittera son poste de directeur exécutif, Opérations Atlantique à la fin de l'année. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



ENJEUX DU PROJET DE GNL QUÉBEC

Les citoyens doivent s'informer

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Les citoyens concernés par le projet Énergie Saguenay de GNL Québec, pour la construction d'une usine de liquéfaction du gaz naturel à Grande-Anse, auraient intérêt à s'informer sur les différents enjeux, notamment l'utilisation de l'hydro-électricité produite par Hydro-Québec, une énergie propre, afin d'exporter 11 millions de tonnes d'énergie fossile sur les marchés internationaux.

Il s'agit là d'une question soulevée par l'ingénieur Bernard Saulnier, un ex-chercheur rattaché à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec de 1977 à 2006, membre de la tournée d'experts organisée par la Coalition Fjord, pour informer les citoyens sur les divers aspects du projet en prévision des consultations publiques qui seront organisées dans le futur.

Une conférence de presse a été tenue à l'UQAC en présence du D^r Anne-Sara Briand, médecin-résidente et membre de l'Association canadienne des médecins en santé publique, Geneviève Paul, juriste et directrice du Centre québécois du droit en environnement, ainsi que Marc Brullemans, biophysicien et membre du Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste.

D'entrée de jeu, M. Brullemans a mentionné que les projets Énergie Saguenay et Gazoduq sont de classe majeure puisque s'ils se réalisaient, ce serait 3,5% du gaz naturel liquéfié de la planète qui serait produit au Québec. Selon lui, l'utilisation de l'argument de l'utilisation du gaz naturel en remplacement du charbon ne tient la route que si deux conditions sont remplies, à savoir si le gaz naturel émet moins de CO₂ que le charbon sur l'ensemble du cycle de vie et si le gaz naturel déplace véritablement le charbon sur les marchés. Citant des études récentes, il a été établi que les taux de fuite de la filière à partir de la tête de puits en passant par le gazoduc et le transport par bateau jusqu'au site de consommation s'établissent entre 3 et 4%. Avec un tel taux, il n'est



L'ingénieur Bernard Saulnier, la juriste Geneviève Paul, D^r Anne-Sara Briand, et le biophysicien Marc Brullemans sont en tournée dans la région. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

pas possible de prétendre que le gaz naturel émet moins que le charbon. Il en conclut que la première condition n'étant pas remplie, le projet n'a pas sa raison d'être. D'autres études montreraient que le gaz naturel entre en concurrence avec les énergies renouvelables, selon lui.

Un autre aspect abordé par M. Saulnier concerne l'utilisation de l'hydroélectricité pour la transformation solide et la mise en marché de gaz naturel, une opération qui exige l'utilisation de 550 mégawatts de capacité électrique ferme qui pourrait être utilisée à d'autres fins alors que le Québec a besoin d'investir dans la conversion des modes de transport utilisant présentement les

hydrocarbures. Une telle consommation d'énergie équivaut à la production de l'une des centrales du complexe La Romaine.

Bien conscient que la vente d'hydroélectricité supplémentaire fait l'affaire d'Hydro-Québec en raison des revenus supplémentaires, M. Saulnier croit que la population doit intervenir auprès du gouvernement. «Autoriser l'utilisation d'électricité propre pour mettre en marché davantage d'hydrocarbures constitue des aberrations financière, politique et tarifaire inacceptables. Il s'agit d'une décision injustifiable au plan social au Québec», déclare M. Saulnier.

Les conférenciers poursuivront leur tournée vendredi.

**Salle d'encan
d'antiquités
Prochain encan**

**Au complexe
Robert
Gauthier**

46, Jacques-Cartier Ouest
Saguenay

Stationnement
et chargement par la rue Petit

418-812-9255

**Le
dimanche
6 octobre
dès 11 h.
Ouverture
des portes
dès 9 h**

CHAÎNE DE VIE

LE DON D'ORGANE À L'ÉCOLE ET EN ANGLAIS

GUILLAUME ROY

groy@lequotidien.com

Pour conscientiser la population à l'importance du don d'organe, l'organisme Chaîne de vie a créé un programme pédagogique s'intégrant aux cours d'anglais au

755

Québécois sont décédés dans des conditions susceptibles d'envisager le don de leurs organes

164

ont pu faire le don de vie

805

personnes sont présentement en attente d'une greffe qui pourrait leur sauver la vie

28

personnes sont décédées en attendant une greffe

497

personnes ont été transplantées au Québec en 2018, dont 451 grâce à la générosité de donneurs décédés et 46 grâce à des donneurs vivants

Selon des données de 2008

secondaire. Depuis 2014, plus de 200 enseignants québécois ont adopté le programme et conscientisé plus de 100 000 étudiants à la cause. *Le Quotidien* est allé voir quel impact ce programme a sur les jeunes en visitant une classe de secondaire 5 à l'école Jean-Dolbeau, à Dolbeau-Mistassini.

Saviez-vous que, chaque année, 1000 personnes sont en attente d'une greffe qui pourrait leur sauver la vie au Québec? Que moins de 1 % des personnes décédant à l'hôpital peuvent devenir des donneurs potentiels? Et que 25 % des familles des donneurs potentiels hésitent à autoriser le don d'organe parce que le sujet n'a pas été abordé avec l'être cher?

Pour sensibiliser ses élèves au don d'organe, l'enseignante Tamara Thompson a décidé d'aborder le sujet et de faire tomber les tabous en offrant l'unité pédagogique «Chain of life» à ses cinq classes d'anglais de l'école Jean-Dolbeau, tout comme le font 200 autres professeurs d'anglais à l'échelle du Québec.

L'idée n'est pas de les convaincre, explique-t-elle, mais plutôt d'éduquer les jeunes à cette réalité pour qu'ils ouvrent le dialogue avec leur famille, car c'est à compter de 16 ans que l'élève reçoit sa première carte d'assurance maladie à son nom. «La plupart des gens savent qu'ils doivent signer leur carte d'assurance maladie pour permettre le don de ses organes, mais comme c'est la famille qui a le dernier mot, il faut ouvrir le dialogue et en parler», explique-t-elle à ses élèves.

Grâce au module éducatif préparé par l'organisme Chaîne de vie, elle leur présente des histoires de cas vécus, comme celui de Vincent Béland-Morissette, un jeune homme de 21 ans qui a subi un accident lors d'une randonnée à Squamish, en Colombie-Britannique. Lorsque sa mort cérébrale a été constatée, ses parents ont accepté que ses organes soient prélevés, ce qui a permis de sauver cinq vies.

Parler de la mort peut paraître difficile, mais le don d'organe permet d'y donner du sens en redonnant la vie. «Les élèves adorent ça», mentionne



Tamara Thompson offre le programme Chaîne de vie à ses étudiants d'anglais enrichi de secondaire 5 à l'école Jean-Dolbeau.—PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Tamara Thompson. Dans sa salle de classe, l'écoute et l'implication des jeunes lors de son cours semblent lui donner raison.

Dans la classe, les 18 étudiants ont choisi de signer leur carte d'assurance maladie pour permettre le don d'organe. Même si le sujet de la mort n'est pas facile à aborder sur l'heure du souper, cinq d'entre eux en avaient parlé avec leur famille et d'autres comptaient le faire prochainement.

MARCHE À LA BAIE

«C'est l'fun, parce que c'est un sujet dont on ne parle pas souvent, souligne Justine, une des élèves de Tamara. Je me sens plus informée et ça me permet de prendre une meilleure décision.» Simon admet aussi qu'il n'avait jamais entendu parler du don d'organe auparavant. Éva a pour sa part trouvé le sujet si important qu'elle a décidé de participer à la marche symbolique qui se tiendra au Sentier Eucher, à La Baie, dimanche. «Je trouve ça important parce que la mort peut aussi sauver des vies», souligne l'étudiante, qui a eu d'intenses discussions avec des membres de sa famille à ce sujet.

Toute la population est invitée à se joindre à Tamara Thompson, la porte-étendard de la marche, et à Éva Lalancette pour relever le défi Chaîne de vie à compter de 9 h, à la marina de La Baie (822 route de l'Anse-à-Benjamin). Une marche de 4,5 km est prévue pour atteindre le Sommet des caps. Les participants doivent prévoir des vêtements chauds, de l'eau et un lunch pour faire un pique-nique sur place. L'activité est gratuite pour les jeunes et il en coûte 25 \$ pour les adultes, un montant qui finance les formations d'enseignants offertes par l'organisme. Les gens peuvent aussi faire des dons en ligne sur le site www.defi.chainedevie.org.

UN PROGRAMME QUI CHANGE DES VIES

Le projet Chaîne de vie a commencé à germer en 2004, lorsqu'un jeune

homme qui attendait une greffe de foie, Kristopher Knowles, faisait le tour du Canada pour conscientiser la population à l'importance du don d'organe. Lors de son passage à Rivière-du-Loup, Lucie Dumont, une professeure d'anglais au secondaire, a été touchée par son histoire, et elle a décidé d'intégrer le sujet à son cours d'anglais.

Grâce à l'implication de ses élèves, elle a lancé un site Web pour parler du don d'organe, avant de mettre sur pied une trousse pédagogique complète qui s'intègre parfaitement aux cours d'anglais enseignés au secondaire, car elle inclut les trois compétences exigées par le ministère, soit l'interaction orale, la compréhension et la production de textes.

«Pour que les professeurs l'adoptent, on devait leur offrir un cadeau qui allait soulager l'enseignement», remarque Lucie Dumont, qui est aujourd'hui la présidente de l'organisme.

Grâce au soutien financier de Desjardins, c'est finalement en 2014 que le programme est lancé

officiellement, à Alma, où les premiers professeurs sont formés. Cinq ans plus tard, plus de 200 professeurs ont été formés pour utiliser ce programme éducatif dans leurs cours et plus de 100 000 jeunes ont été sensibilisés au don d'organe. «On veut maintenant rencontrer les ministères de l'Éducation et de la Santé ensemble pour que le programme soit offert dans toutes les écoles du Québec», remarque Lucie Dumont, qui souhaite ensuite conquérir de nouveaux territoires.

C'est d'ailleurs pour former davantage de professeurs que l'organisme fait une collecte de fonds dans le cadre du défi «Ensemble, grimpons pour la vie». Pour l'occasion, la population est invitée à venir gravir un des 14 sommets du Québec ou une montagne à Squamish, en Colombie-Britannique, un projet qui sert de collecte de fonds pour Chaîne de vie. Cette année, plus de 1500 personnes devraient participer à une de ces marches et l'organisme souhaite ainsi amasser 80 000 \$.

Dès le 17 octobre **NOUVEAU COURS**

Danse «thérapeutique» tibétaine (Yoga)

Équilibre de l'énergie par récitation mantrique et danse thérapeutique

Un cours adapté pour tous, incluant les femmes enceintes

Dispensé par **THÉRÈSE TREMBLAY**
418-290-6520

FORMATEUR:
CLAUDETTE BOUCHARD • ALMA

0016329

Merci

**VOUS
CONTRIBUEZ
À MAINTENIR
L'INFORMATION
LOCALE**



Membre



Ambassadeur



Abonné

Pour devenir membre ou pour vous abonner à l'édition papier

visitez leQuotidien.com 418 545-4664

leQuotidien
le Progrès

#lequotidiencontinue



Raynald Thibeault et Martin Bourbonnais, du Cégep de Jonquière, ont annoncé, jeudi, la création du Centre TERRE. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

CRÉATION DU CENTRE TERRE DE JONQUIÈRE

Plus d'énergies propres dans les PME... et chez vous

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Savoir en un clic combien de panneaux solaires et de batteries sont nécessaires pour son chalet. Accompagner une entreprise laitière pour sauver de l'énergie en récupérant la chaleur de la pasteurisation. Former des électriciens pour qu'ils deviennent des experts en rendement énergétique.

Fondée en 2012, la Chaire TERRE (Technologies des énergies renouvelables et du rendement énergétique) du Cégep de Jonquière a participé à plusieurs projets d'énergies propres au Québec. Et l'organisation pourra maintenant étendre sa mission en devenant un Centre TERRE, financé par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). L'organisation vient de recevoir une subvention de 500 000 \$ sur cinq ans, permettant l'embauche d'un nouveau chercheur.

« On se concentrait beaucoup sur la recherche et développement. Mais notre mandat est maintenant élargi. On va faire plus de services aux entreprises qui ont des besoins et des défis. Mais on veut aussi toucher les citoyens. Notre but est de développer des outils pour tous », lance Martin Bourbonnais, titulaire du centre. La subvention venant du CRSNG

fait du bien au groupe, qui compte une vingtaine de chercheurs, professionnels et techniciens. Mais le Cégep de Jonquière n'a pas attendu après l'argent pour développer une expertise en énergies renouvelables.

« On a lancé la Chaire institutionnelle TERRE (financée par le Cégep) parce qu'on croyait au potentiel de ce secteur. On n'a pas attendu d'avoir de l'argent pour le faire. On n'a pas attendu que Greta [Thunberg] arrive non plus. On a des convictions en ce sens depuis longtemps », commente pour sa part Raynald Thibeault, directeur général du Cégep de Jonquière.

Le Centre sera maintenant en mesure d'offrir des services d'aide technique avec transfert, de recherche appliquée et de formation sur mesure dans le domaine de l'optimisation énergétique multifilières. Les entreprises dans les industries de la forêt et de l'aluminium ainsi que les secteurs minier, énergétique, agroalimentaire ou touristique qui veulent prendre le virage de l'automatisation et du rendement énergétique peuvent communiquer avec le centre.

« On peut ensuite conseiller les entreprises, selon leur capacité de payer et leur projet. On peut travailler sur des projets qui peuvent aller de 5000 \$ à 500 000 \$. Il existe aussi des programmes de crédits d'impôt et de subventions pour ces entreprises qui font affaire avec nous », précise M. Bourbonnais.

3 M\$ pour se moderniser

Le Cégep de Chicoutimi investit dans son département de Techniques de l'informatique

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le Cégep de Chicoutimi s'est doté d'un tout nouveau département de Techniques de l'informatique. Un montant de près de trois millions\$ a été investi afin de transformer le cinquième étage de l'établissement en un environnement pédagogique ultramoderne adapté à la réalité du domaine des technologies.



Sana El Bahloul, enseignante et coordonnatrice du département de Techniques en informatique du Cégep de Chicoutimi, estime que les travaux ont permis de donner vie au département dont elle avait rêvé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Le cégep a profité de la refonte du programme commandée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour doter son programme de nouveaux lieux.

Le cinquième étage de l'établissement, qui n'était pas occupé en permanence, a été complètement démolé puis reconstruit afin d'accueillir la centaine d'étudiants du programme qui est particulièrement attractif pour la clientèle internationale.

Des locaux à aire ouverte ont été aménagés. Dans chacun d'eux, trois grands tableaux qui permettent de projeter des informations identiques ou différentes en simultanée ont été installés. En plus des nombreuses fenêtres qui permettent d'admirer la rivière Saguenay, tout un travail a été effectué afin de créer de la luminosité. Tous les locaux sont vitrés et aérés. Plusieurs des tables qui permettent de travailler assis ou debout sont mobiles. Une salle de serveurs vitrée a été aménagée. Les câbles qui la relient aux différents appareils sont visibles et intégrés dans le décor. Le système de ventilation et de climatisation a été refait.

L'investissement a également permis de doter les locaux de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie.

« Au départ, on a rêvé notre département et, à la fin, c'est exactement ce qu'on a », a souligné Sana El Bahloul, enseignante et coordonnatrice du département.

L'établissement d'enseignement estime que ses élèves peuvent ainsi évoluer dans l'un des environnements pédagogiques les mieux adaptés à la réalité du travail du domaine des technologies du Québec.

« C'est unique en région. Je n'ai pas fait le tour, mais je pense bien que c'est aussi unique au Québec, affirme Christian Tremblay », directeur des études du cégep.

« Terminées les classes classiques où tous les étudiants sont assis les uns derrière les autres en rang d'oignons. Avec ce nouveau concept, le Cégep de Chicoutimi passe à l'ère des classes ouvertes et c'est une excellente nouvelle », s'est-il réjoui.

Avec ces changements, le Cégep de Chicoutimi souhaitait se coller davantage à la réalité des entreprises du milieu.

« Tous ces changements ont pour but de mieux préparer les étudiants à travailler dans le domaine de l'informatique en se collant le plus près possible à la réalité des entreprises et des organisations qui sont devenues depuis quelques années des milieux ouverts, collaboratifs et hyper technologiques », affirme André Gobeil, directeur général du Cégep de Chicoutimi.

Les représentants des entreprises de la région qui évoluent dans le milieu ont été invités à visiter les nouveaux locaux jeudi.

« Les étudiants vont bénéficier des nouveaux lieux pour l'apprentissage, donc vous aussi, les entreprises, vous allez en profiter. Et tout a aussi été pensé dans un souci de pouvoir offrir ces installations aux milieux de travail qui voudraient y faire des formations. On veut pouvoir offrir à la communauté ces installations », a souligné Christian Tremblay.



Les locaux du département de Techniques de l'informatique sont aérés et lumineux. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Marie-Soleil

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR FEMME

Charlie ♡

Le meilleur choix de manteaux et d'accessoires

VENEZ CHOISIR LE VOTRE !

400, Racine | Chicoutimi | 418 543.0854

0015494

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019

RECHERCHE
MAINSTREET
RESEARCH

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

Qui de Steven Guilbeault (PLC) ou de Nima Machouf (NPD et conjointe d'Amir Kadir) mène dans Laurier-Sainte-Marie ?

Abonnez-vous maintenant pour

69\$

À partir du 1^{er} octobre, 89\$

NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

barometreelections.ca

éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**
cgagnon@lequotidien.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

L'Ontario, pas un bon exemple

PIERRE JURY
ÉDITORIAL
pjury@ledroit.com



À entendre le ministre de l'Éducation parler de sa réforme des commissions scolaires au Québec, on croirait que c'est l'Eldorado qui attend la population. Économies substantielles de quelque 53 millions \$, instauration de « centres de service scolaires », gouvernance modernisée, réinvestissement en salle de classe, aucune perte d'emploi, davantage d'autonomie scolaire, bref, il s'agira de « la plus grande opération de décentralisation gouvernementale des dernières années », dit le ministre Jean-François Roberge.

Il faut se garder d'applaudir des réformes ambitieuses qui ne laissent miroiter que des bienfaits. La réalité est habituellement bien plus nuancée, avec plein de couches de gris, des réussites, mais aussi, plein d'échecs.

Le ministre Roberge promet de se débarrasser des élections dans les 69 commissions scolaires, sauf pour les anglophones qui garderont leur droit de vote pour des raisons constitutionnelles. Bon an mal an, ces élections n'attirent qu'entre 5 et 10 % des Québécois aux urnes. Les économies que le ministre laisse miroiter ne représentent que 5 % des frais d'administration des commissions scolaires, mais c'est vraiment une question d'argent... et de promesse électorale du gouvernement de François Legault. La démocratie scolaire a toujours été l'une de ses cibles de choix.

La Fédération des commissions scolaires du Québec prend l'Ontario en exemple pour illustrer ce que la Belle Province pourrait faire pour augmenter son taux de participation à peu près au niveau de celui de l'Ontario, soit autour de 35 à 40 %. Cette participation n'est pas famélique, mais comparée à celle du Québec, cela lui donne un lustre envié. Comment l'Ontario s'y est-elle pris ? Elle a simplement démenagé le vote scolaire en même temps que les élections municipales. Le Québec

maintient une journée de vote séparée, avec le résultat que l'on sait.

Mais l'exemple de l'Ontario est-il vraiment à suivre ?

La participation aux élections scolaires ontarienne est trompeuse et artificiellement grossie. Les électeurs cochent leur bulletin de vote sans trop savoir vers qui ils jettent leur dévolu. C'est devenu une question de popularité où le candidat le plus connu est plébiscité.

Les électeurs reçoivent plusieurs bulletins, le jour du vote. Vote pour la mairie, pour le conseiller municipal, pour le conseiller scolaire. Évidemment, l'élection d'un maire génère le plus d'intérêt. Dans certains quartiers, la course à l'élection d'un conseiller est féroce, mais pas partout. Plusieurs sont réélus sans opposition, ou facilement, contre un candidat négligé. Toute l'attention des électeurs est polarisée sur ces deux élections. Il ne reste plus d'espace ni d'intérêt pour l'élection scolaire.

Les enjeux qui touchent le milieu scolaire ont toujours leur importance, mais sont totalement escamotés, sauf pour les électeurs plus avisés. Et ils représentent... à peine plus de 10 % de l'électorat. Environ le même taux que la participation aux élections scolaires du Québec.

Comment donc stimuler l'intérêt pour les élections scolaires ? Cela est difficile à dire.

Une revalorisation du rôle de conseiller scolaire serait un bon départ. Tenir les élections à date en même temps que les élections municipales n'est pas une solution viable. Par-dessus tout, il faut des enjeux, car ce sont eux qui suscitent l'attention des électeurs et des parents. Plus de 10 milliards \$ sont investis au Québec pour assurer l'éducation de plus de 800 000 enfants.

Une énorme somme dépensée dans une obscurité à peu près totale. Voilà le talon d'Achille du réseau scolaire, et réformer ses structures peut être un coup d'épée dans l'eau.

LE POINT SUR QCGRAIL DANS LAC-SAINT-JEAN...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Les causes de la pénurie de personnel

Les causes de la pénurie de personnel au Québec sont d'ordre sociétal, organisationnel et individuel.

Au plan sociétal, la pyramide des âges des 8,48 millions de Québécois est révélatrice. Les personnes dont l'âge fluctue entre 55 et 65 ans en forment le groupe le plus imposant. Ils sont précédés des boomers maintenant âgés de 65 à 75 ans, créant ainsi une pression sans précédent en faveur d'un développement accéléré des emplois de service. Mais l'affaissement du taux de natalité au tournant des années 1990 a tout compliqué en réduisant, vingt ans plus tard, l'émergence des nouveaux travailleurs sur le marché du travail. C'est

ainsi que les jeunes travailleurs sont présentement en nombre insuffisant pour répondre aux exigences d'une société vieillissante.

Au plan organisationnel, la pénurie de main-d'œuvre dans les services publics est glaciale, surtout dans les organismes normés comme les hôpitaux ou les écoles. Les premiers manquent entre autres de professionnels de la santé et de préposés aux bénéficiaires. Les seconds se retrouvent avec des groupes d'élèves sans enseignant. Et comme si cela n'était pas assez, cette pénurie de personnel a transité vers l'entreprise privée comme une maladie transmissible. Ainsi, le remplacement de la main-d'œuvre s'avère difficile surtout dans les organisations qui paient de faibles salaires comme l'industrie de la transformation alimentaire ou les grandes surfaces. La situation de la restauration est éloquent. Des

restaurants n'arrivent plus à se trouver des cuisiniers sous-payés spécialement depuis qu'un jugement du Tribunal administratif du travail a interdit le partage des pourboires remis au serveur.

Au plan individuel, les jeunes travailleurs sont des citoyens d'une grande force morale et d'une curiosité intellectuelle sans faille. Mais ils refusent le modèle antérieur des 55 ans et plus qui ont fait leur carrière spécialement dans le secteur tertiaire. Aux longues heures de travail hebdomadaires, des boomers s'ajoutaient souvent deux ou trois soirées dans les collèges ou les universités afin de capter un grade qui avait généralement comme effet de les faire travailler davantage. Les valeurs des 55 ans et plus étaient le travail d'abord, la famille ensuite et le social s'il restait du temps. À cet égard, les jeunes travailleurs ont fait une

PHOTO
DU JOUR

Un employé civil de la police de Paris a poignardé à mort quatre collègues au quartier général de la police, jeudi, avant d'être finalement abattu. L'assaillant était un administrateur du service de renseignement de la police. Il a lancé l'attaque dans son bureau avant de se déplacer ailleurs dans le vaste édifice datant du 19^e siècle, devant la cathédrale Notre-Dame. Le suspect travaillait pour le service de police depuis 2003 et n'avait jamais attiré l'attention, a dit le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.— PHOTO AP, KAMIL ZIHNIUGLU

rupture culturelle par rapport au passé. C'est la famille d'abord, le social ensuite et le boulot par la force des choses. En outre, ils ont été socialisés d'abord en garderie où tout était organisé sur un axe de loisir. Sortis de la garderie, tout était à nouveau centré sur un apprentissage plaisant qu'il s'agisse de l'école et du parascolaire dans un monde où l'ascétisme faisait rarement partie de l'équation.

Or, le marché du travail, qui a essentiellement conservé des valeurs ancrées par les boomers, ne récupère presque rien du mode de socialisation de proximité des jeunes. D'une part, ils ne sont pas en nombre suffisant afin de pourvoir aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et d'autre part, lorsqu'ils y entrent, bon nombre de jeunes s'y retrouvent désorientés. Il n'est pas rare de voir certains d'entre eux en phase

« décompensatoire » après seulement quelques années au boulot. Certes, ils ont exigé et obtenu quelques réformes légales, notamment plus de vacances annuelles et de congés à des fins familiales. Mais ces changements à la Loi sur les normes du travail, axés sur la satisfaction des besoins sociaux des jeunes, ne sont pas sans ajouter à son tour une contrainte additionnelle à la pénurie de personnel précitée. Car accorder aux jeunes davantage de congés oblige à priori les employeurs à remplacer ces nouvelles absences en faisant appel à un bassin de recrutement quasi inexistant.

Les jeunes doivent pleinement se réapproprier le marché du travail et poursuivre leurs initiatives afin de construire une société à leur image. Si un flux migratoire de qualité peut soulager la pénurie précitée, rien ne saurait remplacer

un meilleur soutien financier de l'État en matière de natalité. Dès lors, le poids démographique des jeunes pourrait augmenter sensiblement dans la pyramide des âges du Québec dans environ deux décennies. Entre temps, la pénurie de personnel semble là pour rester!

Jean-Claude Bernatchez
Professeur titulaire en relations de travail à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

« DEUX CLASSES DE JOURNALISTES »

Legault défend le plan d'aide aux médias

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

Le premier ministre François Legault s'est défendu, jeudi, de créer deux catégories de journalistes, ceux ayant droit au soutien financier de l'État et les autres.

Il commentait le plan d'aide financière annoncé la veille par deux de ses ministres, Éric Girard, aux Finances, et Nathalie Roy, à la Culture et aux Communications, visant à offrir à certains médias diverses mesures dont un crédit d'impôt de 35 pour cent sur la masse salariale des journalistes et autres employés des salles de rédaction.

Le programme est cependant réservé aux médias écrits, quotidiens et hebdomadaires, de même qu'aux médias Web comme *La Presse* ou *le Huffington Post*.

En sont donc exclus les médias électroniques, radios et télévisions, et les agences de presse, notamment *La Presse canadienne*.

Interpellé jeudi matin par la presse parlementaire, le premier ministre a justifié le choix du gouvernement en faisant valoir que, selon lui, la crise qui secoue présentement le monde des médias affectait davantage les médias écrits.

« On a une crise dans les médias écrits qui est plus urgente », a dit M. Legault, faisant référence à Groupe Capitale Médias, présentement sous respirateur artificiel et dont les six quotidiens, notamment *Le Quotidien*, sont à la recherche d'un acquéreur à très court terme.

Questionné à savoir s'il allait tenir compte du fait que la crise frappait tous les médias, il n'a pas rejeté l'idée d'adopter des mesures universelles, destinées à toutes les entreprises de presse, dans un deuxième temps.

« On ne l'exclut pas », s'est contenté de dire le premier ministre.

Il a rappelé qu'une commission parlementaire s'était penchée dernièrement sur l'avenir des médias, qu'elle remettrait son rapport et

que ce dernier serait analysé par la ministre Nathalie Roy.

« Il faut s'assurer que notre démocratie est en santé et ça passe par les médias », a-t-il ajouté, tout en disant vouloir respecter « la capacité de payer des Québécois ».

Il s'est dit « très conscient » des « défis importants » rencontrés par les médias électroniques.

« On a une crise dans les médias écrits qui est plus urgente. [...] Il faut s'assurer que notre démocratie est en santé et ça passe par les médias. »

— François Legault

Dans une déclaration écrite, le président de Québecor, propriétaire de TVA, Pierre Karl Péladeau, a jugé que « le crédit d'impôt, tel qu'établi actuellement, crée une discrimination envers les journalistes de la télévision ».

Québec calcule que quelque 200 médias auraient droit de se prévaloir du crédit d'impôt annoncé, dont pourraient bénéficier, au total, 1200 employés des entreprises de presse.

Le programme vise surtout à compenser l'exode des revenus publicitaires des journaux, au profit des géants américains du Web que sont Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA).

En mêlée de presse, le ministre des Finances, Éric Girard, s'est défendu lui aussi d'adopter une approche ayant pour effet de créer une hiérarchie arbitraire entre journalistes des différents types de médias.

Mais il a insisté pour dire qu'il fallait aider les journaux, pour privilégier « l'information de qualité ».

« Les médias écrits sont la source de l'information générale de qualité dans notre démocratie », a-t-il soutenu, tout en niant « dénigrer le travail des autres » médias.

ACQUITTÉ DE CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES

Son droit à l'avocat n'a pas été respecté

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Jonathan Blackburn-Laroche a été acquitté d'une conduite avec les facultés affaiblies parce que les policiers n'ont pas respecté son droit à l'avocat de son choix comme le prévoit la Charte canadienne des droits et libertés.

La juge Sonia Rouleau, de la Cour du Québec, n'a pas hésité un instant à rejeter la preuve obtenue par les policiers et retenue par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Le client de M^e Julien Boulianne a été arrêté en juin dernier au volant de son véhicule automobile. Les patrouilleurs lui ont fait passer le test de dépistage d'alcool et il l'a échoué. L'individu a été amené au quartier général du Service de

police de Saguenay (SPS), où il a été soumis au véritable test. Il a soufflé un taux de .110, ce qui contrevient aux articles 320.14 et 320.19 du Code criminel canadien.

« Une fois en état d'arrestation, les policiers lui lisent ses droits et lui mentionnent qu'il avait droit de faire un appel à un avocat comme le stipule la Charte des droits et libertés (article 10b). Il avait indiqué qu'il voulait parler à M^e Boulianne ou à M^e Cantin », a expliqué le criminaliste au tribunal.

Le policier a tenté de contacter M^e Boulianne, mais n'a pas eu de réponse. Il était 23 h 37. L'agent a ensuite communiqué au bureau des avocats. Encore là, aucune réponse.

« Il n'a pas essayé de joindre M^e Cantin et n'a pas tenté de communiquer avec moi une autre fois. À 23 h 39, il a dit au prévenu qu'il devait contacter un autre avocat.

Il l'a fait avec M^e Nicolas Gagnon, de l'Aide juridique », précise M^e Boulianne.

« Mon client est satisfait du travail de M^e Gagnon. La question n'est pas là. Ce que je dénonce, c'est le fait que l'on n'a pris que deux minutes pour tenter de joindre l'avocat de son choix. L'individu arrêté se trouve dans un état de vulnérabilité. Le droit à l'avocat, c'est le dernier rempart entre le citoyen et l'État. L'individu est tributaire du travail du policier et si celui-ci ne fait pas d'efforts véritables pour joindre l'avocat demandé, le client ne le sait pas », de poursuivre M^e Boulianne.

La juge Rouleau a donc rejeté la preuve présentée par le ministère public.

« On a l'impression que l'on banalise ce droit qui est dans la charte depuis maintenant 35 ans », a conclu le criminaliste.

AIDE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

500 000 \$ au Zoo sauvage

PATRICIA RAINVILLE

prainville@lequotidien.com

Le Zoo sauvage de Saint-Félicien a reçu une aide financière de 500 000 \$ du gouvernement Legault pour le soutien de sa mission et la poursuite de ses activités. Cette somme a été accordée par l'entremise du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC), qui vise à aider les institutions muséales à vocation scientifique et technologique. Le Zoo sauvage est la seule organisation de la région à avoir reçu une somme provenant de ce fonds.

La députée de Roberval, Nancy Guillemette, et la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, en ont fait l'annonce, jeudi, au nom du ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon.

« En attirant chaque année de nombreux visiteurs, le Zoo sauvage de Saint-Félicien participe à l'essor culturel, touristique et économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est donc avec enthousiasme que nous appuyons la poursuite de ses activités, lesquelles témoignent d'ailleurs de la qualité de l'offre muséale scientifique et technologique dans notre région », a affirmé M^{me} Guillemette.

À l'échelle provinciale, le gouvernement du Québec a remis une somme totale de 3 670 810 \$ afin

de soutenir la mission de 16 institutions muséales à vocation scientifique et technologique.



L'aide octroyée au Zoo sauvage de Saint-Félicien provient du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE NATIONALE

Sylvain Gaudreault rend hommage à Bertrand Tremblay

NORMAND BOIVIN

nboivin@lequotidien.com

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, a profité de la période allouée aux déclarations des députés, à l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale jeudi matin, pour rendre hommage au défunt journaliste du *Quotidien* Bertrand Tremblay.

Au lendemain de l'annonce d'un programme d'aide aux médias écrits par le gouvernement du Québec, le député Gaudreault a souligné le décès, il y a tout juste un an, de celui qui a commencé sa carrière sous Maurice Duplessis et qui était là, en tant que journaliste, « lors de l'inauguration du boulevard Talbot qui relie le Saguenay-Lac-Saint-Jean à Québec ».

Sylvain Gaudreault a rappelé que le fondateur du Cercle de presse du Saguenay, une tribune de discussions qui rassemble les journalistes depuis 50 ans, a été le premier éditorialiste du *Quotidien* lors de sa création, en octobre 1973, et qu'il y a collaboré jusqu'en juin 2018, quelques semaines avant sa mort.

« Le journal régional qui est si utile dans sa mission d'information, qui donne une voix à la population dans ses pages, qui occupe une place centrale dans la démocratie régionale », a poursuivi le député.

Selon M. Gaudreault, en cette période où une crise frappe



Sylvain Gaudreault a rendu hommage à Bertrand Tremblay lors de l'ouverture des travaux à l'Assemblée nationale. — ARCHIVES LA PRESSE, IVANOHO DEMERS

durement les médias du Québec, et particulièrement celui de la région, on peut s'inspirer « de la vivacité d'esprit et du caractère fonceur de Bertrand Tremblay, qui fut un ardent défenseur du développement économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean ».

« Le journal régional qui est si utile dans sa mission d'information, qui donne une voix à la population dans ses pages, qui occupe une place centrale dans la démocratie régionale. »

— Sylvain Gaudreault, en parlant du *Quotidien*, où a oeuvré Bertrand Tremblay

EN BREF

1^{er} anniversaire de la CAQ: portes ouvertes au bureau de Nancy Guillemette

La députée de Roberval, Nancy Guillemette, souligne le premier anniversaire de la Coalition avenir Québec au pouvoir en tenant une journée portes ouvertes à son bureau de circonscription, vendredi. L'activité destinée aux électeurs est jumelée au vernissage du Regroupement des artistes et artisans de Roberval. «Après une année en fonction, le moment était bien choisi pour lancer cette invitation. C'est une façon aussi pour moi de dire

merci aux gens et de leur rappeler qu'ils peuvent toujours compter sur ma disponibilité et mon action pour bien les représenter », a mentionné celle qui a été élue lors de l'élection partielle visant à combler le poste laissé vacant par l'ancien premier ministre et député de Roberval, Philippe Couillard, le 10 décembre dernier. Nancy Guillemette présente l'activité comme une parfaite occasion pour rencontrer les citoyens dans un contexte qui n'a rien de formel et pour découvrir des talents d'artistes locaux. L'événement portes ouvertes se tiendra, de 16 h à 19 h, au 729 boulevard Saint-Joseph, suite 203. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus d'information au 418 275-5050.

ANNIE-CLAUDE BRISSON

› UNE RÉSIDENCE EN FLAMMES À ALMA



Une résidence a été lourdement endommagée par les flammes et l'eau, jeudi soir, sur la rue Normandie, à Alma. Une quinzaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux, aux alentours de 18h30. Heureusement, les occupants n'étaient pas à la maison lorsque l'incendie s'est déclaré. Le chef aux opérations Jacky Piquette a affirmé que le brasier avait rapidement été maîtrisé et que personne n'avait été blessé durant l'intervention. En fin de soirée, les enquêteurs examinaient toujours la scène afin de déterminer la cause du brasier. Il n'a pas été possible de savoir si les flammes avaient pris naissance à l'intérieur ou à l'extérieur de la résidence. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

› MEHDI BOUSAIDAN AU TBN



Six mois après son passage dans la région alors qu'il était en rodage, l'humoriste Mehdi Bousaidan était en spectacle au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi, jeudi soir. Actuellement en tournée au Québec, il présentait son tout premier spectacle solo, *Demain*, qui aborde des thèmes réfléchis, mais toujours en suscitant les éclats de rire. Outre sur scène, on a pu voir Mehdi Bousaidan à la télé et au cinéma, notamment dans *Med*, *Trop* et *De père en flic 2*. Il sera de retour dans la région le 23 janvier prochain à Dolbeau-Mistassini et le lendemain à Alma. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Québec n'ira pas en appel

JOCELYNE RICHER
Presse canadienne

La porte est désormais ouverte pour permettre aux Québécois de formuler, en toute légalité, une demande anticipée d'aide médicale à mourir, en cas d'inaptitude.

Le projet d'étendre la portée de la loi autorisant l'aide médicale à mourir a franchi une étape de plus, jeudi, avec l'annonce faite par le gouvernement Legault de renoncer à en appeler du jugement Baudouin, rendu en septembre.

« La population est de plus en plus mûre par rapport au dossier de l'élargissement de l'aide médicale à mourir », a commenté jeudi la ministre de la Santé, Danielle McCann, en rendant publique, en compagnie de la ministre de la Justice, Sonia LeBel, la décision du gouvernement de ne pas interjeter appel du jugement de la Cour supérieure rendu par la juge Christine Baudouin.

La juge en est venue à la conclusion que les articles énonçant les critères de sélection, inscrits tant dans la loi québécoise que dans la loi fédérale, en vue d'obtenir l'aide médicale à mourir, ne respectaient pas la Constitution canadienne.

En vertu de cette décision judiciaire, qui vient invalider les articles en question, l'aide médicale à mourir devrait donc dorénavant être disponible aux personnes très souffrantes, sur le plan physique ou psychologique, même si elles ne sont pas « en fin de vie », comme l'affirme la loi québécoise, et même si leur mort n'est pas « raisonnablement

prévisible », comme le stipule la loi fédérale.

Du coup, la juge obligeait Ottawa et Québec à refaire leurs devoirs, dans un dossier délicat et controversé.

En parallèle, le gouvernement Legault s'est déjà engagé à examiner la possibilité d'élargir la loi québécoise sur l'aide médicale à mourir, jugée par certains trop restrictive, notamment pour les personnes inaptes atteintes de démence ou de la maladie d'Alzheimer. Selon la loi québécoise actuelle, le consentement éclairé de la personne souffrante doit être donné jusqu'à la toute fin de la vie.

Pour se conformer au jugement, Québec devra donc, d'ici le mois de mars, modifier sa loi, ou à tout le moins revoir son libellé actuel du critère de « fin de vie », qui a été invalidé.

« Tout est sur la table », a dit la ministre LeBel, qui entend examiner les différentes options qui s'offrent à elle avant d'annoncer ses couleurs.

Le concept de « fin de vie » était de toute façon difficile à appliquer, a commenté la ministre McCann.

Mais rien n'empêche le gouvernement à cette occasion, ou dans un deuxième temps, d'en profiter pour élargir la portée de la législation, conformément à son engagement. Le délai de six mois imposé par la juge ne vise pas un éventuel élargissement de la loi. Le débat à venir à ce propos pourrait donc s'étirer davantage.

La ministre LeBel n'a pas écarté une demande de sursis, si nécessaire, le délai imparti par la cour étant très serré.

Un comité d'experts, qui a exploré

les paramètres d'un élargissement possible de la loi sur les soins de fin de vie, a remis son rapport à la ministre McCann au cours de l'été, mais cette dernière refuse toujours de le rendre public.

Il s'agit d'un « dossier complexe », a dit M^{me} McCann, ajoutant que la population serait consultée sur la suite des choses. « On veut aussi que ce dossier-là soit transpartisan », a-t-elle dit.

Par sa décision, la juge Baudouin donnait raison à deux citoyens éprouvant de graves problèmes de santé depuis de nombreuses années, Nicole Gladu et Jean Truchon, qui contestaient les dispositions légales les empêchant de réclamer l'aide médicale à mourir.

LA POPULATION EST PRÊTE, SELON HIVON

La députée péquiste Véronique Hivon, qui est à l'origine de la loi actuelle sur les soins de fin de vie, a salué le choix du gouvernement Legault de ne pas en appeler du jugement Baudouin.

Elle a tenu à dire que le Québec avait fait preuve de leadership dans ce dossier dans le passé et qu'il disposait toujours de toute la latitude requise pour légiférer en ce domaine, sans attendre la bénédiction d'Ottawa.

« Rien dans le jugement de la Cour supérieure n'est venu remettre en cause l'entière compétence du Québec » en matière d'aide médicale à mourir, a-t-elle insisté, en point de presse.

Sur le fond, M^{me} Hivon est d'avis que la reconnaissance légale des demandes anticipées d'aide médicale à mourir en cas d'inaptitude est la voie à suivre.

« Je crois profondément que ce droit devrait exister, en étant bien balisé », a-t-elle fait valoir.

Et comme la ministre McCann, elle est persuadée que « la société est encore plus prête (que par le passé) à accepter cette possibilité-là » d'une reconnaissance légale des demandes anticipées d'aide médicale à mourir formulées par les personnes craignant devenir un jour inaptes à donner leur consentement éclairé.

DOSSIER SPÉCIAL

FESTIVAL DES COULEURS DU FJORD



À ne pas manquer
demain
5 octobre

leProgrès

Pour d'autres projets spéciaux, visitez la section vitrine sur lequotidien.com



Impôt unique : Mario Simard dénonce l'incohérence néo-démocrate

Le candidat bloquiste dans Jonquière accuse le NPD de manquer de cohérence. En faveur du rapport d'impôt unique, si les emplois sont protégés, Mario Simard se demande pourquoi sa rivale Karine Trudel ne « partage pas la même position » que son chef québécois Alexandre Boulerice.

La députée sortante dans Jonquière, rappelons-le, s'oppose farouchement à la création d'un rapport d'impôt unique géré par Québec, à l'instar des libéraux et des représentants du Parti populaire du Canada. Dans un gazouillis écrit mercredi, en

réponse au bloquiste Alexis Brunelle-Duceppe, Alexandre Boulerice a mentionné être « pour le principe ». « C'est même une résolution du congrès. Mais on ne voudrait pas le faire si ça fait perdre des emplois en Maurice ou au Saguenay. »

Il s'agit de la même position défendue par les candidats conservateur et bloquiste dans Jonquière.

« On dit la même chose. Donc le NPD, les conservateurs et nous (Bloc), on est du même côté. On est tous pour le rapport d'impôt unique si les emplois sont

protégés », pointe Mario Simard, candidat dans Jonquière.

Ce dernier tenait à ressortir cet élément, car il s'agit d'un des reproches formulés régulièrement par le NPD à leur endroit.

Joint jeudi, l'attaché de presse de Karine Trudel a confirmé qu'elle maintient toujours la même position à ce sujet, malgré le gazouillis d'Alexandre Boulerice. Elle s'y oppose et ne croit pas que le gouvernement du Québec et le futur premier ministre du Canada peuvent garantir la sécurité d'emploi aux fonctionnaires du Centre fiscal de Jonquière. Selon

ses discussions avec les syndicats, il est impossible de rapatrier l'entière responsabilité des impôts à Québec sans perte d'emplois. Selon son attaché, le Bloc tente de jouer avec les mots en dénonçant cette incohérence, car M. Boulerice défend la même position que sa candidate dans Jonquière.

Le NPD, rappelons-le, était au départ en faveur du rapport d'impôt unique. C'est d'ailleurs Alexandre Boulerice qui en était l'instigateur au sein des troupes néo-démocrates. Karine Trudel avait finalement convaincu son parti de renoncer à cette idée. **LAURA LÉVESQUE**

LES PRIORITÉS DE JOSÉE NÉRON

Train, emplois, tarmac, douanes et Arvida

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, demande des engagements clairs de la part des candidats aux élections fédérales en matière de transport ferroviaire, d'emplois fédéraux, d'installations aéroportuaires et de reconnaissance patrimoniale.

À son retour de vacances, elle a fait part de ses priorités aux différents

candidats à l'élection fédérale. Josée Néron réclame en premier lieu que les candidats étudient sérieusement les projets mis sur la table pour le développement de la Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Saguenay aussi sérieusement que le projet de QcRail, qui équivaut, selon elle, au contournement de la région et qui nuirait aux investissements de tous les paliers de gouvernement réalisés depuis 30 ans dans la ZIP.

« Saguenay est la métropole régionale et la porte d'entrée du

Nord québécois. Afin de poursuivre nos efforts d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre, nous comptons sur l'écoute et l'appui du gouvernement fédéral pour le développement social et économique de notre grande ville », a déclaré la mairesse.

Josée Néron demande également aux candidats de s'engager à conserver les emplois fédéraux de l'édifice du 100 rue Lafontaine, à Chicoutimi, et d'augmenter le nombre de postes dans la fonction publique fédérale sur tout

« Saguenay est la métropole régionale et la porte d'entrée du Nord québécois. Afin de poursuivre nos efforts d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre, nous comptons sur l'écoute et l'appui du gouvernement fédéral pour le développement social et économique de notre grande ville. »

— Josée Néron

le territoire de Saguenay. Rappelons que le gouvernement fédéral a laissé présager une fermeture de l'édifice et le déménagement des 150 fonctionnaires fédéraux qui y sont rattachés vers le centre fiscal de Jonquière. « Cette décision aurait des conséquences économiques importantes pour le centre-ville de Chicoutimi, un secteur en pleine revitalisation », a affirmé M^{me} Néron.

La mairesse de Saguenay souhaite également des investissements pour la réfection du tarmac de l'aéroport de Bagotville et le service de dédouanement pour les vols internationaux de plus de 30 passagers.

« La réfection du tarmac de l'aéroport situé sur les terrains

du ministère de la Défense nationale nécessite un investissement d'environ quatre millions \$. Nous sollicitons l'aide du gouvernement fédéral pour régler rapidement cette problématique et permettre aux citoyens de Saguenay de se doter d'un aéroport moderne et fonctionnel », a indiqué la mairesse. Elle souhaite également que Saguenay soit l'hôte d'un centre de drones militaires en 2021.

La dernière priorité de Josée Néron concerne le patrimoine d'Arvida. Elle demande aux candidats fédéraux de s'engager formellement à faire inscrire Arvida sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada, en vue d'une reconnaissance à l'UNESCO.



À son retour de vacances, la mairesse Josée Néron a fait part de ses priorités aux candidats à l'élection fédérale. — PHOTO

LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Le candidat conservateur Jocelyn Fradette est pro-choix

Le candidat conservateur dans Lac-Saint-Jean, Jocelyn Fradette, présente une position à l'opposée de celle de son chef de parti quant au droit à l'avortement. L'enseignant de formation se range dans le camp pro-choix.

« En premier, je suis un enseignant qui a un baccalauréat en enseignement de la biologie. C'est clair pour moi que la femme doit avoir le contrôle de son corps. C'est elle qui doit décider. Je suis tout à fait à l'aise avec un Parti conservateur qui n'ouvrira pas le dossier sur l'avortement, cela rejoint ma façon de penser », a-t-il répondu lorsqu'invité à se positionner sur le « droit des femmes

à disposer de leur corps comme bon leur semble » par le député sortant, le libéral Richard Hébert.

Rappelons que le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer, a affirmé, jeudi, être « personnellement pro-vie ». Il avait refusé, la veille, de dévoiler sa position personnelle lors du premier débat des chefs en français, et ce, malgré l'insistance des autres adversaires.

« Le Parti libéral sera toujours à la défense des droits des femmes, des plus vulnérables et des plus démunis », peut-on lire dans une communication écrite transmise par l'équipe de Richard Hébert. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**



Andrew Scheer se dit pro-vie

LINA DIB

Presse canadienne

Jeudi, Justin Trudeau a voulu reprendre la conversation où elle était restée la veille, attaquant Andrew Scheer sur les questions d'avortement et de changements climatiques.

Mercredi soir, au cours du débat diffusé par le réseau TVA, le chef conservateur était la cible d'un tir groupé de ses adversaires sur ces deux questions.

Mais la nuit semble avoir porté conseil à M. Scheer puisqu'il a finalement dit, jeudi matin, ce qu'il refusait de dire toute la soirée de mercredi: «Je suis personnellement pro-vie».

Au matin, le chef libéral s'est offert un minuscule bain de foule dans un café où étaient réunis bénévoles et candidats montréalais.

«Hier soir, c'était clair dans le débat», leur a-t-il dit, grimpé sur une chaise. Ce qui était clair, selon lui, c'est le refus du chef conservateur de lutter contre les changements climatiques.»

«On comprend, les autres partis pensent qu'il faut agir sur les changements climatiques, évidemment. Mais ça prend un gouvernement pour le faire. Andrew Scheer ne veut pas lutter contre les changements climatiques et le Bloc ne peut pas mettre en place un plan pancanadien pour lutter contre les changements climatiques», a argué M. Trudeau, applaudi par ses militants.

Sorti à l'extérieur du café où se tenait son point de presse du jour, il a été accueilli par les cris d'un manifestant. «Criminel du climat!», a-t-on entendu hurler en anglais à quelques reprises.

«La menace, c'est que Andrew Scheer arrive au pouvoir et on se retrouve dans les années Harper où rien ne se fait pour l'environnement», a offert aux micros des journalistes le chef libéral.

Puis, il a justifié son acharnement sur la question de l'avortement et sur l'opinion personnelle d'Andrew Scheer sur cet enjeu.

«Le débat qu'on est en train d'avoir dans cette campagne, c'est parce qu'on a un chef qui refuse de répondre à une question simple. Est-ce qu'il croit que les femmes ont le droit de choisir, oui ou non?», a-t-il demandé pour la énième fois.

Deux heures plus tard, dans le sud du Nouveau-Brunswick, Andrew Scheer a répondu... non.

«J'ai toujours été clair sur cette question. Je suis personnellement pro-vie. J'ai toujours répondu (aux) questions. Mais la chose



Le chef du Parti conservateur du Canada, Andrew Scheer, avait été la cible d'un tir groupé de ses adversaires sur les questions d'avortement et de changements climatiques, mercredi soir, lors du débat diffusé au réseau TVA. — PHOTO LA PRESSE, BERNARD BRAULT

importante pour tous les Canadiens, tous les Québécois et Québécoises, c'est le fait que j'ai fait un engagement que comme premier ministre, je ne vais pas ouvrir ce débat et je vais voter contre n'importe laquelle mesure qui essaie de rouvrir ce débat», a-t-il offert.

Lorsqu'il lui a fallu répéter sa déclaration en anglais, il a été applaudi par la petite foule de militants conservateurs.

«Cette idée de s'en remettre à la loi comme il le fait, quand un gouvernement a le pouvoir de changer les lois, est tout simplement irresponsable», disait M. Trudeau, le matin.

«Je pense que les femmes peuvent voir que Andrew Scheer ne sera pas là pour défendre leurs droits», concluait-il.

«Il a eu la chance de le dire, mais il ne l'a pas le dit», a fait remarquer le chef néo-démocrate Jagmeet Singh à propos de l'admission tardive de M. Scheer. «Ça montre un manque de courage», de l'avis de M. Singh.

UNE NOUVELLE TUILE SUR LA TÊTE DE M. SCHEER

Le chef conservateur a tenté de se défendre de ne pas avoir fait état publiquement de sa citoyenneté américaine en disant que personne ne lui avait posé de question à ce sujet.

Le *Globe and Mail* a rapporté que le père du chef conservateur était né aux États-Unis. En conséquence, M. Scheer et ses soeurs ont aussi

obtenu la nationalité américaine.

Il a rencontré en août des employés consulaires américains afin de lancer le processus de renonciation à sa citoyenneté américaine.

«J'ai pris la décision après être devenu chef du parti, a dit M. Scheer aux journalistes après avoir prononcé un discours devant quelques centaines de partisans lors d'un rassemblement à Bedford, en Nouvelle-Écosse. J'ai porté mon attention sur autres choses. J'avais un parti à rebâtir, je devais être prêt pour les élections, je travaillais à notre programme. J'ai toujours eu l'intention de le faire avant les élections.»

M. Scheer était toutefois resté silencieux lorsque les conservateurs avaient condamné l'ancien chef du NPD, Thomas Mulcair, et l'ancien chef libéral, Stéphane Dion, parce qu'ils avaient aussi la nationalité française, le premier par sa femme, le second par sa mère.

«Personne ne m'a interrogé là-dessus, a-t-il répondu à ceux qui lui demandaient s'il n'avait pas été hypocrite dans ce dossier. Comme des millions de Canadiens, un de mes parents est né dans un autre pays.»

SINGH À TORONTO

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) a été invité à revenir sur un incident alors qu'un Montréalais l'a approché, mercredi, pour lui conseiller, en anglais, de retirer son

turban afin de faciliter son élection.

«J'ai fait face à des choses comme (...) ce qui s'est passé hier à Montréal toute ma vie. Alors pour moi, c'est quelque chose qui est rendu un peu normal», a relaté M. Singh, en point de presse.

Puis, comme lorsqu'il a commenté l'épisode du «blackface» de Justin Trudeau, il a cherché à élargir la réflexion, plutôt que de la limiter à sa personne.

«C'est tellement difficile pour plusieurs personnes qui reçoivent toujours des conseils qui (se font dire) vous devez changer pour (faire) partie de la société ou vous devez changer votre identité pour avancer dans votre carrière», a-t-il souligné. Il a ensuite exprimé le souhait de «bâtir une société où tout le monde peut être qui ils et elles sont».

MAY EN A MARRE

Parlant de M. Singh, il a fait l'objet des attaques de son adversaire du Parti vert, Elizabeth May, qui lui a reproché de propager des faussetés sur le compte de son parti.

Selon elle, le chef néo-démocrate a faussement attribué aux verts une position nébuleuse sur le droit à l'avortement. Il les aurait aussi accusés d'avoir adopté des positions faibles sur l'unité nationale et d'être prêts à appuyer un éventuel gouvernement conservateur minoritaire.

M^{me} May a rappelé que les verts appuyaient le droit des femmes au libre choix, défendaient bec et

ongles un Canada uni et ne rejetaient pas l'idée de parler à tous les autres partis dans un Parlement où aucune majorité ne se dégagerait.

La chef des verts déplore que les néo-démocrates semblent concentrer leurs attaques sur son parti et tentent de faire croire qu'un vote pour les verts équivaldrait à un appui aux conservateurs d'Andrew Scheer.

BLANCHET EN ENTREVUE

Le chef bloquiste Yves-François Blanchet avait quelques entrevues médiatiques à l'horaire, jeudi. À la première de ces apparitions, sur l'antenne de QUB radio, il s'est dit satisfait de sa performance au débat.

Certains médias anglais ont retenu son court discours de fermeture à ce débat, l'interprétant comme sectaire.

«Vous pouvez opter pour des femmes et des hommes qui vous ressemblent, qui portent vos valeurs, qui partagent vos préoccupations, qui travaillent et qui travailleront pour vos intérêts et seulement pour les intérêts des Québécoises et des Québécois», a dit M. Blanchet mercredi soir.

La traduction de l'expression «vous ressemblent» en a fait tiquer plusieurs.

Au Bloc québécois, on assure qu'en parlant de ressemblance, le chef faisait référence aux valeurs des Québécois et non pas à leurs identités ethniques.



DIMANCHE À DOLBEAU-MISTASSINI

Brassens pour un soir

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Comme Brel et Ferré, Georges Brassens est éternel. Même si son décès remonte à 1981, ses chansons ne sont jamais tombées dans l'oubli. Les versions originales

Ephrem Desjardins a monté un spectacle rendant hommage à Georges Brassens, lequel sera présenté dimanche, à 20 h, à la microbrasserie Les Coureurs des Bois de Dolbeau-Mistassini. À ses côtés, on retrouvera le chanteur robervalois Jean-Christophe Pagé, son collègue Pat Bouchard et le contrebassiste Antony

Marin, originaire de Jonquière, ainsi que des invités surprise. Pendant les deux premières parties, ces artistes explorent le catalogue de Brassens de manière chronologique. D'autres titres seront livrés au retour de la pause, mais d'une manière plus fluide, puisqu'ils répondront aux demandes exprimées par le public. Puis, on passera au karaoké, la partie du programme où les spectateurs seront mis à contribution. C'est souvent là que le party prend. « Quatre générations sont représentées dans la salle parce que Brassens est aussi populaire que

de son vivant. Ses chansons sont éternelles et, dès l'enfance, plusieurs y sont exposés pendant les camps d'été. Ils aiment des compositions comme *La chasse aux papillons* », a décrit Ephrem Desjardins mercredi, au cours d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*.

« J'avais été fasciné de voir 1500 personnes tourner leur regard vers lui, alors que le seul musicien qui l'accompagnait était son contrebassiste. C'était le pouvoir des mots, de l'écriture. J'ai gardé cette image toute ma vie. »

— Ephrem Desjardins

« UN FILM EXTRAORDINAIRE, UN FILM NÉCESSAIRE, UN FILM QU'IL FAUT VOIR. »
— LA SORCIÈRE EST TENDRE / JEUNE / ELI PREMIER / SBC

« UN FILM D'EXCEPTION ! »
— FRANÇOIS LÉVESQUE / LE DEVOIR

— Ephrem Desjardins

Lui-même avait dix ans, le jour où il a vu Brassens à Montréal. Cette expérience vécue avec son grand-père lui a laissé le meilleur des souvenirs. « J'avais été fasciné de voir 1500 personnes tourner leur regard vers lui, alors que le seul musicien qui l'accompagnait était son contrebassiste. C'était le pouvoir des mots, de l'écriture. J'ai gardé cette image toute ma vie », confie le producteur.

Il a appris à jouer de la guitare à 15 ans, prélude à une carrière fructueuse aux côtés de grosses pointures de la scène québécoise. Et justement, ses contacts dans le milieu avaient permis de réunir 22 artistes lors de la première célébration de l'œuvre de Brassens. « On avait eu tellement de fun qu'on a voulu le refaire, si bien que c'est devenu une tournée permanente. D'un soir à l'autre, la facture musicale change. Je dois toujours refaire la mise en scène », indique Ephrem Desjardins.

Ce qui ne bouge pas, cependant, c'est l'aspect visuel, les photographies présentées aux spectateurs, de même que les imitations enregistrées par Pierre Serville. Celui-ci a imaginé à quoi ressembleraient des témoignages d'admiration rendus par différentes vedettes. « Notre dernière visite dans la région remonte à l'été, alors que nous avons joué à L'Anse-Saint-Jean, au Bistrot de l'Anse. Quelle ambiance », rapporte le producteur, qui s'attend à retrouver un enthousiasme équivalent aux Coureurs de Bois.

leQuotidien Sons of Manual Les Films Séville NESPRESSO.

VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER
UN LAISSEZ-PASSER DOUBLE DU FILM



Matthias & Maxime
un film de XAVIER DOLAN

Pour participer, visitez concoursLesFilmsSeville.com

Indice : Rires

AU CINÉMA DÈS LE 9 OCTOBRE
matthiasetmaxime.com

Le concours se termine le 6 octobre 2019 à 23h59. Le tirage aura lieu le 7 octobre et l'annonce des gagnants paraîtra dans l'édition du 8 octobre. Les 15 gagnants seront contactés par courriel et recevront leur laissez-passer double valable en tout temps par la poste. Valeur totale des prix : 300 \$. Règlement du concours disponible sur concoursLesFilmsSeville.com

[f](#) [t](#) [@](#) [YouTube](#) LesFilmsSeville

« UN FILM EXTRAORDINAIRE, UN FILM NÉCESSAIRE, UN FILM QU'IL FAUT VOIR. »
— LA SORCIÈRE EST TENDRE / JEUNE / ELI PREMIER / SBC

« UN FILM D'EXCEPTION ! »
— FRANÇOIS LÉVESQUE / LE DEVOIR

Sélection officielle
tiff
Toronto International Film Festival 2019

UN FILM DE MYRIAM VERREAULT
LIBREMENT INSPIRÉ DU ROMAN DE NAOMI FONTAINE

GRAND PRIX
COMPÉTITION
LONG MÉTRAGE
FCVQ
2019

YAMIE GRÉGOIRE SHARON FONTAINE-ISHPATAO ÉTIENNE GALLOY

FILMOPTION INTERNATIONAL PRÉSENTE UNE PRODUCTION MAX FILMS MÉDIA

KUESSIPAN

SCÉNARIO DE MYRIAM VERREAULT ET NAOMI FONTAINE PRODUIT PAR FÉLIZE FRAPPIER

PRÉSENTÉMENT À L'AFFICHE

CINÉMA ODYSÉE CHICOUTIMI CINÉ-CENTRE BAIE-COMEAU CINÉ-CENTRE SEPT-ÎLES

affaires

OR	1507,11
\$US/ONCE	7,29
PÉTROLE	57,59
BARIL US\$	0,13
ALUMINIUM	0,7699
\$US/LIVRE	-0,50%
EURO	0,6835
€EURO	-0,0010
LE DOLLAR	74,99
¢US	-0,03

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES				
Nom	Fermeture	Variation	Volume	
S&P/TSX 60	978.16 \$	2.82 \$	123412641	
S&P/TSX 300	16369.03 \$	58.06 \$	238188029	
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0	
DOW JONES	26201.04 \$	122.42 \$	0	
NASDAQ (QQQ)	186.07 \$	2.02 \$	16333796	
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0	

TORONTO				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ENCANA CORP.	ECA	5.91 \$	0.22 \$	10582419
AURORA CANNABIS	ACB	6.01 \$	0.45 \$	9633381
TORONTO-DOMINION	TD	73.27 \$	-0.17 \$	9515774
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.59 \$	0.03 \$	7680132
FIRST QUANTUM	FM	9.80 \$	-0.13 \$	5795556
ENBRIDGE INC.	ENB	45.84 \$	0.35 \$	5056965
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4.91 \$	-0.06 \$	4994947
CON NATURAL RES	CNQ	33.70 \$	0.10 \$	4736302
BARRICK GOLD	ABX	22.99 \$	-0.13 \$	4732463
PEYTO EXPLORATION	PEY	2.93 \$	-0.03 \$	4634289

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHOPIFY INC	SHOP	434.27 \$	21.28 \$	227199
CONSTELLATION	CSU	1323.56 \$	7.73 \$	45253
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	572.68 \$	7.42 \$	27806
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	176.21 \$	3.88 \$	32473
FIRSTSERVICE	FSV	133.88 \$	2.45 \$	45663
POWER CORP 1ST PR	POW.PR.F	49.90 \$	1.90 \$	600

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MOLSON COORS	TPX.A	80.75 \$	-4.25 \$	137
LINAMAR CORP	LNR	36.76 \$	-4.23 \$	764112
CANADIAN TIRE	CTC.A	143.09 \$	-4.05 \$	502969
MACKENZIE CANADIAN	QCN	98.32 \$	-2.09 \$	1020
ECONOMIC	EVT	101.75 \$	-1.75 \$	200
PURPOSE BEST IDEAS	PBI	29.00 \$	-1.48 \$	227

NEW YORK				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	290.45 \$	2.29 \$	32759505
VanEck Vectors ETF	GDX	27.25 \$	-0.15 \$	31265510
NIO Inc	NIO	1.64 \$	0.03 \$	27445403
Snap Inc	SNAP	14.34 \$	-0.47 \$	26173648
General Electric	GE	8.71 \$	0.19 \$	24008538
The Utilities Select	XLU	63.88 \$	0.18 \$	23404674
The Fin Select	XLF	26.95 \$	0.09 \$	22432132
iShares Tr -	EEM	40.78 \$	0.51 \$	21408507
Bank of America	BAC	27.81 \$	-0.04 \$	17458162
Chesapeake Energy	CHK	1.36 \$	0.05 \$	16355516

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	305750.00 \$	1238.00 \$	51
Shopify Inc	SHOP	325.75 \$	15.43 \$	1186790
Crown Castle Intl	CCLP.R.A	1249.69 \$	10.91 \$	1429
ServiceNow Inc	NOW	257.46 \$	10.62 \$	804769
Market Corp	MKL	1163.54 \$	9.34 \$	21225
Direxion Shares	SOXL	165.83 \$	8.03 \$	531716

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3603.22 \$	-30.43 \$	12099
Bio-Rad	BIO.B	321.42 \$	-19.12 \$	264
Constellation	STZ.B	193.66 \$	-17.73 \$	839
Biglari Holdings	BHA	527.50 \$	-17.50 \$	130
Credit Suisse AG	DGAG	132.28 \$	-15.28 \$	676561
Constellation	STZ	194.26 \$	-12.57 \$	2309455

NASDAQ				
Les titres les plus actifs				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Credit Suisse AG	TVIX	15.35 \$	-1.16 \$	29521339
Advanced Micro	AMD	28.68 \$	0.37 \$	27670519
GoPro Inc	GPRO	4.16 \$	-0.98 \$	23099016
Naked Brand Group	NAKD	0.05 \$	-0.01 \$	21366691
Microsoft Corp	MSFT	136.28 \$	1.63 \$	16421660
Apple Inc	AAPL	220.82 \$	1.86 \$	16389443
Invesco QQQ Trust	QQQ	186.07 \$	2.02 \$	16334596
FuelCell Energy	FCEL	0.37 \$	0.05 \$	15133665
Bed, Bath &	BBBY	10.29 \$	0.27 \$	13628509
ProShares Tr-	TQQQ	58.94 \$	1.88 \$	12247419

Les plus fortes hausses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1961.45 \$	20.01 \$	136390
MarketAxess	MKTX	336.86 \$	18.13 \$	312873
Equinix Inc	EQIX	575.75 \$	14.23 \$	244844
MercadoLibre Inc	MELI	558.19 \$	14.10 \$	205348
Alphabet Inc	GOOGL	1189.43 \$	11.51 \$	882760
Alphabet Inc	GOOG	1187.83 \$	11.20 \$	979506

Les plus fortes baisses				
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tesla Inc	TSLA	233.03 \$	-10.10 \$	8138298
Enlivenx	ENLV	11.18 \$	-8.63 \$	379743
Ulta Beauty Inc	ULTA	257.43 \$	-5.36 \$	1394627
Sanderson Farms	SAFM	143.06 \$	-3.54 \$	320152
O'Reilly	ORLY	387.35 \$	-3.09 \$	230299
P.A.M. Tranation	PTSI	56.66 \$	-2.89 \$	1371

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.94 \$	5.59 \$	5.91 \$	0.22 \$
Barrick Gold Corp	ABX	23.92 \$	22.97 \$	22.99 \$	-0.13 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	41.39 \$	40.45 \$	41.20 \$	0.80 \$
Bombardier CL A	BBD.A	1.71 \$	1.62 \$	1.66 \$	-0.00 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1.65 \$	1.53 \$	1.59 \$	0.03 \$
BCE Inc.	BCE	64.46 \$	64.01 \$	64.33 \$	0.34 \$
Bank of Montreal	BMO	95.82 \$	94.64 \$	95.48 \$	-0.27 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	73.89 \$	73.12 \$	73.80 \$	-0.13 \$
CAE Inc	CAE	32.47 \$	31.98 \$	32.46 \$	0.07 \$
Cascades Inc.	CAS	11.17 \$	10.69 \$	11.12 \$	-0.05 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	108.41 \$	106.33 \$	108.05 \$	1.32 \$
Canfor	CFP	15.47 \$	15.37 \$	15.43 \$	0.03 \$
CIBC	CM	107.00 \$	105.78 \$	106.73 \$	-0.30 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	34.04 \$	32.97 \$	33.70 \$	0.10 \$
CN Railway Company	CNR	113.66 \$	111.75 \$	113.53 \$	0.62 \$
Canadian Pacific Railway	CP	285.93 \$	280.69 \$	284.65 \$	1.50 \$
Canadian Tire	CTC	214.00 \$	214.00 \$	214.00 \$	0.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	32.69 \$	32.17 \$	32.58 \$	0.01 \$
Domtar	UFS	46.26 \$	44.18 \$	45.65 \$	1.44 \$
Emera	EMA	58.07 \$	57.73 \$	57.97 \$	0.19 \$
Enerplus	ERF	9.34 \$	8.98 \$	9.23 \$	-0.01 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	102.47 \$	101.06 \$	101.64 \$	-0.32 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	15.24 \$	14.89 \$	15.16 \$	-0.05 \$
Great-West Lifeco	GWO	30.53 \$	30.17 \$	30.40 \$	-0.08 \$
Industrial Alliance	IAG	58.75 \$	58.17 \$	58.64 \$	0.15 \$
Societe financiere IGM	IGM	36.62 \$	35.95 \$	36.15 \$	-0.47 \$
Imperial Oil	IMO	33.19 \$	32.53 \$	32.92 \$	-0.43 \$
Quebecor Inc	QBR.B	30.45 \$	29.99 \$	30.36 \$	0.37 \$
Loblaws Cos.	L	75.60 \$	74.65 \$	75.22 \$	0.38 \$
Laurentian Bank	LB	44.34 \$	43.53 \$	44.26 \$	-0.02 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.81 \$	29.33 \$	29.38 \$	-0.33 \$
Magna International	MG	67.20 \$	65.97 \$	66.54 \$	-0.84 \$
Metro Inc.	MRU	58.40 \$	57.62 \$	58.00 \$	-0.05 \$
National Bank	NA	65.21 \$	64.48 \$	65.21 \$	0.02 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1.50 \$	1.39 \$	1.49 \$	0.08 \$
Power Corp.	POW	29.63 \$	29.13 \$	29.63 \$	0.02 \$
Power Financial	PWF	29.71 \$	29.28 \$	29.69 \$	-0.06 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	30.45 \$	29.99 \$	30.36 \$	0.37 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	65.09 \$	64.35 \$	65.02 \$	0.29 \$
Royal Bank	RY	105.23 \$	104.05 \$	105.16 \$	-0.15 \$
Saputo Inc.	SAP	40.37 \$	39.96 \$	40.03 \$	-0.12 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.25 \$	25.89 \$	26.23 \$	0.29 \$
Sun Life financial	SLF	57.55 \$	56.74 \$	57.41 \$	-0.22 \$
SNC-Lavalin	SNC	17.68 \$	16.61 \$	16.99 \$	-0.23 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.79 \$	11.61 \$	11.75 \$	-0.01 \$
Suncor Energy Inc.	SU	39.87 \$	39.40 \$	39.81 \$	-0.10 \$
Telus Corporation	T	47.67 \$	47.20 \$	47.45 \$	0.23 \$
Transalta Corporation	TA	8.81 \$	8.63 \$	8.73 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	73.53 \$	72.16 \$	73.27 \$	-0.17 \$
TransCanada Pipe	TRP	67.80 \$	66.67 \$	67.77 \$	0.22 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.84 \$	0.81 \$	0.81 \$	0.00 \$
Weston George Ltd	WN	111.63 \$	110.58 \$	111.11 \$	0.38 \$

10^e COLLOQUE EN RESSOURCES HUMAINES LAC-SAINT-JEAN-EST

Une journée pour entretenir la flamme

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Deux conférences, cinq ateliers, un salon des exposants ainsi que des espaces dédiés au réseautage attendent les participants.

Dans l'actuel contexte de rareté de main-d'œuvre vécu par bon nombre d'entreprises, la dixième édition du Colloque en ressources humaines Lac-Saint-Jean-Est prendra tout son sens. L'événement qui se tiendra le 21 novembre à l'Hôtel Universel d'Alma se déroulera sous le thème « Entretien la flamme professionnelle ». Deux conférences, cinq ateliers, un salon des exposants ainsi que des espaces dédiés au réseautage attendent les participants.

« Le comité s'est affairé à mettre sur pied une programmation particulièrement haute en couleur pour le 10^e anniversaire de l'événement. Les participants pourront notamment assister à deux ateliers plutôt qu'à un seul parmi les cinq proposés, et nos deux conférenciers sont parmi les meilleurs au Québec », a mentionné, au nom du comité organisateur, Valérie Toupin du Groupe Proco.

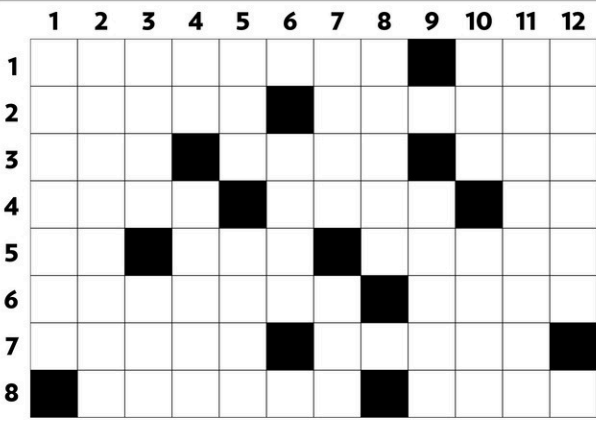
Fidèle à sa réputation, le conférencier Sylvain Boudreau marquera les participants avec sa conférence « Le Moi inc. », laquelle traite de l'importance de chaque individu dans le succès d'une équipe. Ce rendez-vous est la parfaite occasion pour réaliser sa valeur en milieu de travail ainsi que le pouvoir dévolu sur notre propre vie.

➤ NOMINATION AU SMRC

Mélanie Renaud a été nommée au poste de directrice du recrutement et du développement au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé situé à Métabetchouan-Lac-à-La-Croix. Le poste nouvellement créé a été confié à celle qui dispose d'une feuille de route imposante de 17 années en développement, en stratégie marketing et en commercialisation internationale. Mélanie Renaud a notamment occupé le poste de directrice générale pendant près de quatre ans à la Société de développement commercial d'Alma. Elle a aussi occupé les fonctions de coordonnatrice pour le programme marketing international, puis de directrice de l'accueil et des services aux membres de Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mélanie Renaud a travaillé à positionner la destination du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'étranger, ce qui lui servira dans son nouveau mandat, le Séminaire recrutant maintenant des élèves à l'international. Mélanie Renaud agira aussi à titre de directrice du Fonds des services éducatifs de l'établissement. ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO COURTOISIE



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Pencher d'un côté puis de l'autre. - Avant Quichotte.
- Vedette de la chanson adulée du public. - Dans la fable de *la Fontaine*, il s'est fait battre par la tortue.
- Permet de s'y retrouver un peu plus. - C'est le mot étoile, en anglais. - Exprime au moyen de la parole.
- Courroie qui est fixée au mors du cheval. - Personnes ignorantes. - Héros de Spielbreg qui vient de l'espace.
- Il y en a quatre dans un jeu de cartes. - Conjonction qui introduit une explica-

tion. - Qui est en bonne santé, n'est pas malade.

- Pays d'Europe dont la capitale est Reykjavik. - Se gagnent par hasard.
- Qui sont à eux. - Se dit d'un climat très sec.
- Fixé dans la mémoire. - Qui existe véritablement.

VERTICALEMENT

- Grande fenêtre faite de pièces de verre colorées.
- Faire parvenir quelque chose à l'adresse de quelqu'un.
- Angle formé par deux rues. - Déchiffrée en parlant d'une lettre.

- Troisième personne. - Différence entre deux grandeurs ou valeurs.
- Déterminant qui désigne des choses. - Poignée de la tasse.
- Pas de bonne heure.
- Se prend avant de faire un saut en longueur. - Autour d'une île.
- Créés par des chatouillements.
- Tacher, souiller.
- Disque compact sur lequel on peut enregistrer des images et des sons. - Matière que l'on retrouve dans l'eau de mer et dans les algues.
- Dirigée dans une direction précise.
- Qui ne sont pas floues.

SOLUTION du dernier numéro

1	D	E	B	A	C	L	E	B	L	E	U
2	I	M	A	G	E	T	R	A	I	N	S
3	S	I	R	E	M	E	U	R	T	R	E
4	P	R	I	S	M	E	D	S	A	S	
5	U	O	I	M	P	E	R	C			
6	T	O	L	E	R	E	R	H	E	I	N
7	E	L	E	V	E	I	G	U	A	N	E
8	R	E	S	E	R	V	E	M	U	E	T

MOT MYSTÈRE

REVOLUTION - Un mot de 10 lettres

- ABUS BARA
- BERTHIER BLEU
- CHOLET CLERGE CONDE COUR
- DECADI DECHEANCE DETRET DEPUTE DOLEANCES DROUOT DUCOS
- ECHAFAUD EGALITE EGLISE ELIRE EMERY EMEUTE ETAT EUROPE
- FETE FLOREAL FRERON
- GUADET
- HAXO HEBERT
- IMPOT INSURGE
- LARREY LEGENDRE

P	E	C	H	A	F	A	U	D	R	O	U	O	T	T
E	A	G	O	F	F	E	N	S	I	V	E	S	S	R
E	C	J	A	N	G	L	D	O	D	X	N	H	O	I
C	H	T	O	L	D	R	O	E	A	S	O	C	U	D
N	O	B	I	U	I	E	T	R	C	I	Y	O	O	I
A	L	S	E	E	E	T	Q	E	E	R	L	L	O	T
E	E	E	R	P	T	U	E	F	D	A	E	L	F	X
H	T	M	T	O	A	Y	E	R	R	A	L	T	E	E
C	U	E	I	R	T	T	E	A	N	E	U	T	T	S
E	P	R	T	U	U	G	B	C	L	E	R	G	E	P
D	E	I	E	E	I	O	E	T	I	E	L	O	D	I
S	D	L	M	M	M	S	C	A	B	U	S	T	N	R
I	B	E	E	T	O	P	M	I	N	S	U	R	G	E
E	R	D	N	E	G	E	L	R	O	Y	A	U	M	E
Y	E	R	E	I	H	T	R	E	B	E	H	A	X	O

Solution du dernier numéro : **BLASPHEMER** 04-10-2019

LIBERTE	NOBLE	QUARTIDI	SEXTIDI	TRIDI
LODI			SOU	
LOI	OCHS	REFRACTAIRE	SPIRE	
LYON	OFFENSIVE	REGIME		
		ROYAUME	TEMPLE	TITRE
NOAILLES	PAJOU			

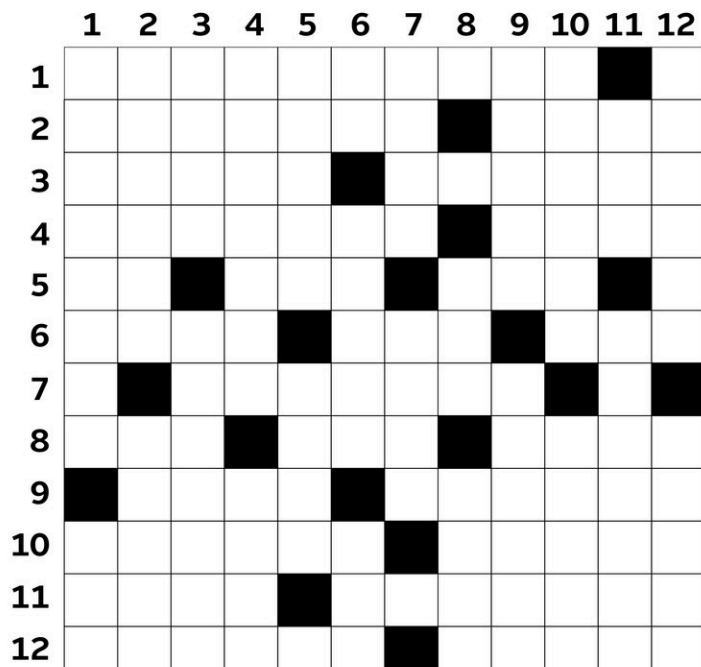
MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- Qui se produit çà et là et de temps à autre.
- État le plus heureux dont on puisse jouir - Formule rassasée.
- Liquide clair et ambré - Était agent du roi.
- Champignon - Incompétents.
- Article d'importation - Pas à eux - Qui ont vu le jour.
- Coule au Congo - Troisième personne - Ce n'est pas une école de l'humour !.
- Mousseline de coton légère.
- Boisson inodore - Compagnon - Adipeux.
- Terme de jazz - Recouvre sa vigueur.
- L'écolier y écrit - Regarde avec mépris.
- Ils ont la tête dure - Atteindre la terre.
- Fait partie de la famille - Met fin à.

VERTICALEMENT

- Couverte d'écume - Direction d'un navire.
- Suite de mots - Posture de yoga.
- Filin frappé sur une ancre - Bigler.
- Redonner de la vigueur - Pas compliqué.
- Prénom féminin - Comblé de cadeaux.
- Cinq cent un - Civilisation musulmane - Il est pingre.
- On y parle russe - Etablir un lien.
- Abri dans un arbre - Tête de rocher.
- Manufacture - Ne tient pas compte de.
- Boit de l'alcool - Opérations militaires.
- Arrose Strasbourg - Bécasses.
- L'hôtesse parfaite - Mesure de bois.



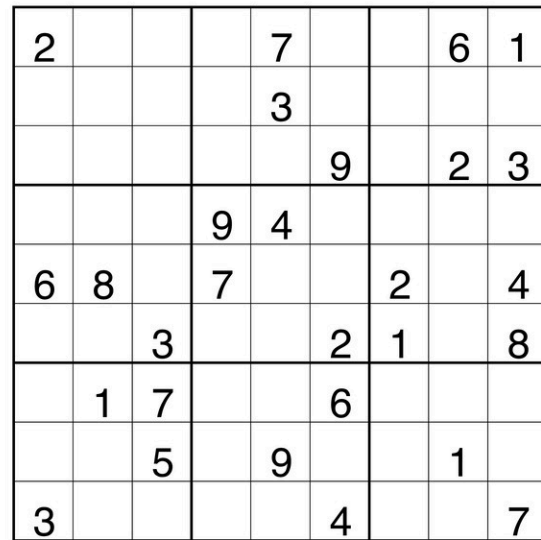
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	P	A	N	T	A	G	R	U	E	L	A
2	A	M	O	R	C	E	E	G	A	R	S
3	L	E	V	I	E	R	B	O	N	U	S
4	E	R	I	C	E	C	R	U	E	U	
5	T	C	O	B	O	U	T	R	E	R	
6	T	R	E	T	E	A	U	X	E	R	E
7	E	U	S	A	G	R	O	S	T	I	S
8	D	N	U	L	M	E	S	S			
9	A	E	D	E	O	R	A	L	T	A	
10	G	R	I	V	E	S	N	E	P	A	L
11	H	A	V	E	S	P	I	C	U	L	E
12	A	L	A	S	K	A	E	T	R	E	S

4 octobre 2019

N°5590

SUDOKU



Niveau de difficulté : difficile 4867

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

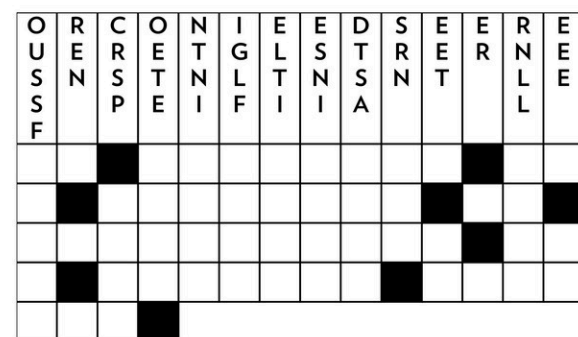
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	7	4	5	6	3	2	9	8
5	8	2	4	1	9	7	3	6
9	6	3	8	2	7	5	4	1
4	5	7	1	3	6	8	2	9
2	1	8	9	7	4	3	6	5
6	3	9	2	5	8	1	7	4
3	4	6	7	8	1	9	5	2
7	2	1	6	9	5	4	8	3
8	9	5	3	4	2	6	1	7

4866

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



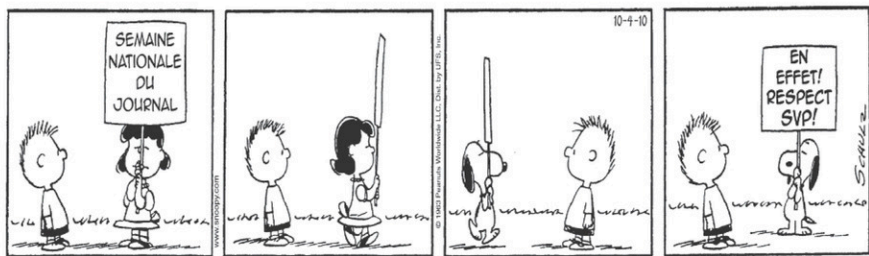
Thème : Citation de Gérard Lescarbeault

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Bernard Berenson : Les miracles ne se produisent que pour ceux qui y croient.

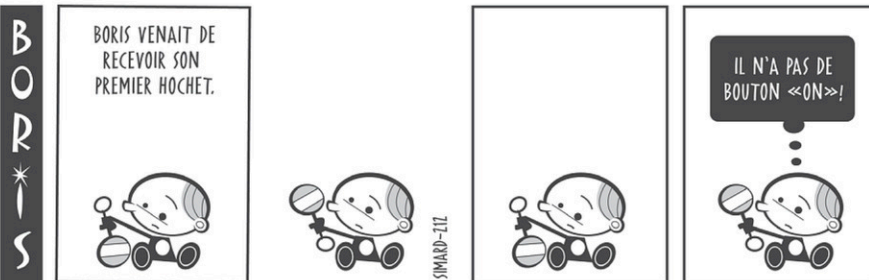
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 4 octobre 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Vos chances d'avancement professionnel seront directement liées à votre capacité de guider vos collègues et de superviser leur travail. L'attitude gagnante est toujours celle qui fait part de la plus grande initiative. Vous pourriez vous associer, vous lier d'amitié ou vous éprendre d'une personne qui, à prime abord, semble avoir peu de points communs avec vous...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Toutes les surprises seront possibles avec l'arrivée de la Lune en Capricorne, au carré de Mars! Votre vie sentimentale et vos liens affectifs seront placés sous de bons auspices. Voici une journée pour planifier un entretien en tête à tête avec la personne qui vous tient à cœur, mais allez-y doucement si vous ne voulez pas l'effrayer. N'adoptez pas une attitude envahissante...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Une affaire qui stagnait pendant un certain temps pourrait soudainement se mettre à évoluer. Ne démissionnez surtout pas. Il y a parfois un délai plus ou moins long entre les efforts et leurs résultats. Par ailleurs, vous ne devriez pas éprouver de honte par rapport à certains goûts ou passe-temps qui ne font pas l'unanimité. Osez affirmer fièrement ce que vous aimez.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Maintenant que la Lune arrive pour deux jours en Capricorne, juste en face du Cancer, la vie publique et les circonstances sociales devraient vous réussir. Voici une bonne période pour prononcer un discours ou divertir un auditoire. Vous n'aurez pas besoin d'exagérer les faits pour convaincre les autres de votre point de vue. Votre logique devrait suffire à les persuader...

Lion du 23 juillet au 22 août - Les exigences d'une personne que vous aimez ne sont probablement pas aussi déraisonnables que vous le croyez, mais votre point demeure tout autant acceptable et légitime. Un compromis serait souhaitable afin d'éviter les tensions et les discussions désagréables. Avec l'arrivée de la Lune en Capricorne, approchez l'autre avec diplomatie et agissez en toute bonne volonté.

Vierge du 23 août au 22 septembre - L'arrivée de la Lune en Capricorne mettra l'accent sur la vérité. Si vous avez été victime d'une injustice, il est probable qu'un développement heureux survienne, éliminant ainsi les soupçons qui pesaient sur vous. Il est également possible que les coupables d'un méfait soient dévoilés, ce qui répandrait un sentiment de soulagement dans votre entourage.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Ne permettez pas à la Lune en Capricorne, au carré de la Balance, de semer le doute dans votre esprit. Vous auriez intérêt à rester fidèle à votre première idée et à ignorer les propos défaitistes. Si quelqu'un qui ne vous intéresse pas vous fait des avances, considérez cela comme un compliment et dites-lui simplement, gentiment, que ses sentiments ne sont pas réciproques.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Si vous avez l'impression que quelqu'un ne vous dit pas toute la vérité, votre intuition ne se trompe peut-être pas. Toutefois, cette personne craint probablement votre réaction et n'agit pas nécessairement par malice. Avec Mercure maintenant en Scorpion, abordez le sujet avec tact et démontrez que vous êtes parfaitement en mesure d'entendre la vérité.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Une relation tendue devrait maintenant peu à peu s'harmoniser. Par ailleurs, voici un bon moment pour mettre de l'ordre dans vos priorités. Débarrassez-vous déjà de ce dont vous ne vous servez plus jamais. Certains de vos proches pourraient en faire bon usage. En effectuant un petit ménage d'automne, vous lancerez un appel au changement et à la nouveauté.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - L'arrivée de la Lune pour deux jours en Capricorne devrait vous donner un petit coup de pouce. Voici un bon moment pour soumettre un projet, car le fruit de vos efforts devrait être bien accueilli. L'enthousiasme débordant de certaines personnes risque même de vous étonner. Rappelez-vous qu'il n'y a rien d'impossible et que tout peut changer en cinq minutes...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Le Soleil et Vénus en Balance favorisent les fusions et le mélange d'éléments disparates. Ceci s'applique autant à vos projets d'affaires qu'à vos activités sociales. Vous serez sûrement capable de créer un petit chef d'œuvre en harmonisant des influences multiples. Vous pourriez également faire régner l'harmonie au sein d'un groupe d'individus plutôt hétéroclites...

Poissons du 19 février au 20 mars - Vous auriez avantage à vous exprimer franchement, même si vous pensez que certaines de vos remarques puissent déplaire à votre entourage. Osez verbaliser ce que vous pensez quand vos proches vous racontent leurs histoires. Si vous taisez vos réticences, on pourrait vous inclure dans des projets qui ne vous conviennent pas. Et l'arrivée de la Lune en Capricorne devrait vous plaire...

VENDREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

4 OCTOBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	Motel Monstre	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Vocation : Leader	Heartland	Virginie	Virginie	Mystères Laura / Braqueurs de luxe	On va se le dire			Silence, on joue!		
V	Moment V / La chaîne des lacs		Moment V		Histoire succès	Infopublicité	Lucifer / La pièce manquante	Occupation D	DES PARENTS INQUIÉTANTS (2017) avec Peter Porte, Briana Evigan.			ADOLESCENTES EN DANGER (2017) avec Emmet Scanlan, Miranda Raison.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Fous du BBQ	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		SMASH (2009) avec Torrey DeVitto, Kristin Cavallari, David Charvet.			Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55) Chuggington	(35) Simon / Monchi	Merveilleux	Frères Kratt	Clovis	Génial!	Poldark	Dans les médias		Les maîtres du rail		Mcween	RoJulian!	Chipmunks	(35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux	

4 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	TJ Extra	Au suivant		Faites-moi rire! / Ça c'est drôle, Debbie Lynch-White.		Galas ComédiHa! / Kev Adams		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) MON AMI DINO (2016) avec Sasha Migliarese, Michel Côté.		
V	Un souper parfait	Rire et délire	L'arbitre		Huissiers	Huissiers	Les jeux des Titans / Épreuves de sélection 4		Heure limite / Témoin en fuite		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Vincent Leclerc, Michèle Richard.		Du talent à revendre: le championnat mondial - Dix artistes aux talents incontestables et aimés du public s'affrontent.				TVA nouvelles		(35) 22 JUMP STREET (2014) avec Jonah Hill, Ice Cube, Channing Tatum.		
TQc	Encore plus... génial!	Moi j'mange	Cette année-là		Y'a du monde à messe			Like-moi!	Zone franche		Belle et Bum		KARAKARA (2012)
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Guides d'aventures		Pas rêver / Une année en Finlande - Une année en Finlande; c'est un peu la découverte de deux pays différents.			En marge du monde / Yongyuan Long: Guatemala		TV5 le journal / (:20) C à dire?!		Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Pirates Inc.		Douanes	Douanes	Opération Police / Opération Argent		60 jours en prison / Surprises pour la fête		Crimes occultes / Passions diaboliques		GTI	Patrouille en direct	Vie de chantier
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les décrypteurs	Le National	Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(16h00) LMB Baseball - Série de division (D)		Faites vos jeux	LMB Baseball - Série de division (D)				L'antichambre (D)		Sports 30		UFC le décompte	
VIE	Mères à boutte	Naissances / La nouvelle	Design V.I.P.	Design V.I.P.	Les héros de la réno / Vite avant qu'elle accouche		Belle à ma façon / Mamans d'un premier enfant		Mères à boutte	Naissances / La nouvelle	Hung (v.f.) / Virée nocturne ou On assure		LE VOYAGE DE CENT PAS
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / L'esprit d'équipe		Les enquêtes du NCIS / Trio impossible		FBI / La rançon		DéTECTIVES PRIVÉS / Une nuit interminable		Mélinda, entre deux mondes / Question d'impressions		Mélinda, entre deux mondes / Un voyant dans le noir		Code Black (v.f.)
Z	Remorquage à South Beach	Maripier! / Kevin Parent	Le dernier garage	Les combattants	Les pires chauffards canadiens / Tous à l'eau!		Américains: Rapides et musclés / Dernière chance		Infiltration	Infiltration	Dexter / Notre père		South Park
HISTORIA	Hors route: défi extrême / Le duel des frères Busch		Déroit: bêtes d'acier / Prise de deux		Les montagnards / Pas question de reculer!		Les montagnards / Un hiver précoce		Béliveau / L'engagement		Le lot du diable		L'or perdu / Du béton nazi
ÉVASION	Direction la mer / Kennebunk		Pékin express - Cette 5e étape marque l'arrivée des candidats à Dagupan, aux Philippines.				Les vacances de Monsieur Bruno / Au pays des Himbas		5 étoiles	Benoît le villageois	Des trains pas comme les autres / Bolivie		Hôtel Inspector
ICI ARTV	Moi et l'autre	Moi et l'autre / La patinoire	Dre Grey, leçons d'anatomie / Certaines vérités		Pour emporter / Sophie Lorain / Sophie Lorain		C'est juste de la TV		Esprit critique		YVES SAINT LAURENT (2014) avec Guillaume Gallienne, Charlotte Le Bon, Pierre Niney.		

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place : 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone : 8 h à 17 h 30 ■■■■ 418 549-4444

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre



Beau chalet habitable à l'année, à quelques min. ville de La Baie, faut voir! 581 222-2750

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Terrain à vendre à quelques kms de La Baie (Saguenay), accès au lac. 581 222-2750

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3 pièces, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550\$/mois
5½, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI 2 x 4½, coin Dubuc et Taché, 1 entièrement refait, chauffé/éclairé, 640\$/mois. L'autre 41/2 meublé, 675\$/mois. Libres immédiatement. 418-540-2002.

JONQUIÈRE, 5½, rez- de ch., 610\$ non ch., non écl. pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.

JONQUIÈRE centre-ville superbe 2½ neuf, idéal étudiant/pers. seul, 800\$/ch./écl.,meubl. libre, 418-591-0880

6762 Maisons à louer

LATERRIERE, chemin Saint-Paul, haut de maison, 51/2, chauffé, éclairé, câble et déneigé, 1,100\$/mois. Tél.:418-693-0259, 418-820-9244.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6792 Peinture et décoration

PROBLÈME DE PEINTURE, SOLUTION ?
monsieur Rouleau
418-820-9464

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

A FLEUR de peau, Eric et Carl
Tél. : 418 550-0632

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

MARIA, 30 ans, jeune espagnole, reçoit en privé, 514 213-8606.

PATTY : belle madame, reçoit et, endroit propre et discret. Chicoutimi 418-812-9699.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)
Secteurs suivants :
Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien. Normandin, Albanel, Dolbeau

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi

CONCIERGE recherché(e), 17 h/sem. (les samedis et dimanches) Info : 418 548-3681 ou courriel : entretien.jes@videotron.ca

Les entreprises René Gauthier recherche journalier fiable

pour le déneigement manuel à la prison de Roberval, saison 2019-2020, 40h/sem garanties, salaire au dessus de la moyenne 20\$ et plus avec avantages. Vêtements de travail fournis, véhicule obligatoire. Aucun dossier criminel.
418 690-7431.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec voiture pour distribuer Le Quotidien

Secteur la Baie (route motorisée)

Revenu d'appoint très intéressant

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelots avec voiture pour distribuer ★ Le Quotidien ★

Secteur Rivière-du-Moulin

Revenu d'appoint très intéressant pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Jamais trop d'info

leQuotidien leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

6834 Offres d'emploi

URGENT! Recherche camelot avec voiture

pour distribuer LE QUOTIDIEN

SAINT-COEUR-DE-MARIE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

6851 Automobiles

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.

Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6859 Motos, VTT et motoneiges

MOTO YAMAHA V-STAR CLASSIC , 1100cc ,2003, 83,000 km, parfait état de marche. 750\$. Tél.:418-549-8959.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

4 PNEUS D'HIVER À L'ÉTAT NEUF marque Dunlop 225 |45 |17 418 547-8333

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux,418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

FOURNAISE à l'huile, Dragon, 35,000 BTU, 600\$, 418-342-6568 ou cell.: 418-812-0093.

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 22 octobre 2019 à 16h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

3566, rang Saint-Paul, Chicoutimi – DM-4389 (id-13927) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'une résidence avec une marge avant de 8,70 mètres au lieu 10 mètres, sur un immeuble situé au 3566, rang Saint-Paul, Chicoutimi.

1685, rue de la Manic, Chicoutimi – DM-4390 (id-13926) demande de dérogation mineure visant à autoriser qu'une partie de l'usage principal soit réalisé dans un bâtiment accessoire, sur un immeuble situé au 1685, rue de la Manic, Chicoutimi.

Lots 4 418 262, 4 416 451 et 4 418 263 du cadastre du Québec à côté du 6156, chemin du Portage-des-Roches-Nord et à l'arrière du 6220, chemin du Portage-des-Roches-Nord - chemin du Portage-des-Roches-Nord, Laterrière – DM-4391 (id-13929) demande une dérogation mineure visant à autoriser le lotissement de 5 terrains (1, 2, 3, 4 et 14) avec une superficie de moins de 4000 mètres carrés et d'une profondeur de moins de 75 mètres sur une partie des lots 4 418 262, 4 416 451 et 4 418 263 du cadastre du Québec à côté du 6156 chemin du Portage-des-Roches-Nord et à l'arrière 6220 chemin du Portage-des-Roches-Nord à Laterrière, sur un immeuble situé au chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière tel qu'indiquer sur plan accompagnant une demande de dérogation mineure dessiné par Sébastien Bergeron, arpenteur géomètre, minute 5146.

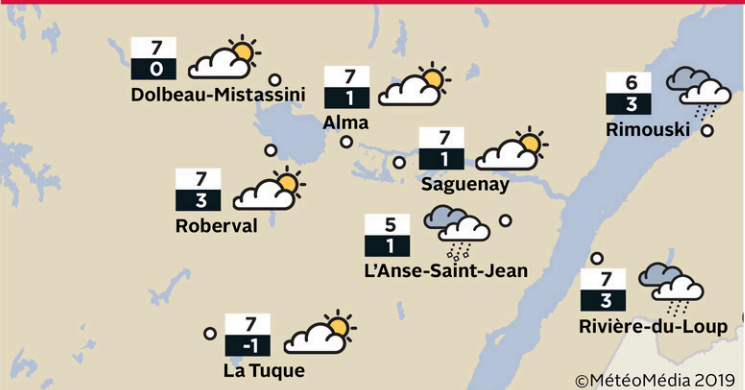
Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 4 octobre 2019.

L'assistante-greffière
ANNIE JEAN

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain	Dimanche
Max. 9 Min. 2	Max. 14 Min. 12
Ensoleillé Précipitations : 20 % Vents de l'ouest 15 km/h	Nuageux avec averse Précipitations : 60 % Vents légers
Lundi	Mardi
Max. 16 Min. 8	Max. 12 Min. 4
Plutôt nuageux Précipitations : 40 % Vents de l'ouest 16 km/h	Passage nuageux avec averse isolées Précipitations : 40 % Vents légers

AU QUÉBEC	
Baie-Comeau	Variable 9 4
Chibougamau	Averses 5 -3
Gaspé	Averses 7 4
Gatineau	Beau 10 0
Îles-de-la-Mad.	Averses 8 6
Maniwaki	Variable 8 -5
Montréal	Beau 11 3
Mont-Tremblant	Variable 8 -3
Québec	Averses 10 3
Rimouski	Averses 6 3
Sept-Îles	Averses 9 4
Sherbrooke	Averses 9 -1
Tadoussac	Averses 7 3
Thetford Mines	Averses 6 -1
Trois-Rivières	Beau 9 2
Val-d'Or	Variable 8 -4

LE SOLEIL	
6h47	18h17
Durée du jour : 11h30	
LA LUNE	
Lever : 13h44	Coucher : 22h17
05 oct.	13 oct.
21 oct.	27 oct.

LES MARÉES	
La Baie	Chicoutimi
Heure	Hauteur
1h29	0,6
2h34	0,4
7h35	4,4
7h50	3,7
13h25	1,1
14h20	0,7
19h53	4,8
20h03	4,2

LE VENT
Vents Nord-ouest à 22 km/h

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.

Météo Média
App Store | Google Play

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Par les présentes, avis est donné que, à la suite du décès de Madame Gracia Gagnon en son vivant domicilié au 795, avenue des Noisetiers, appartement 128, en la Ville d'Alma, province de Québec, G8B 7W3, survenu le 23 octobre 2018, un inventaire des biens de ladite Madame Gracia Gagnon a été fait par le liquidateur successorale, Monsieur Conrad Potvin, le 2 octobre 2019, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes justifiant leur intérêt chez Conrad Potvin, en la Ville de Chicoutimi, province de Québec, G7H 6P7.

Donné à Chicoutimi ce 2 octobre 2019,
Conrad Potvin Liquidateur

Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Télééc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de : **9350-7804
Québec inc. Gestion PLB**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9350-7804 Québec inc. Gestion PLB ayant fait affaire au 2211, avenue des Périodots, Alma (Québec) G8E 0A3, est survenue le 2 octobre 2019, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 octobre 2019, à 8 h 30, au Bureau du syndic à Alma, 535, Collard Ouest, Alma (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 4 octobre 2019.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Éric Morin, CPA, CMA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

**AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION**

Prenez avis que la corporation La Maison de l'Âme ayant son siège social au 70, rue Gauthier R.R. 2 Valin Canton Tremblay (Québec) G7H 5A8, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le
4 octobre 2019.

Louise Paquet,
présidente.

**AVIS/APPEL
D'OFFRES**

Jamais
trop
d'info

leQuotidien
le Progrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2
Tél.: 418 549-1717
Télééc.: 418 549-5356
www.raymondchabot.com

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de : **9195-6482
Québec inc. Gestion Serge Lavoie**

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9195-6482 Québec inc. Gestion Serge Lavoie ayant fait affaire au 230, rue des Vingt-et-Un, Chicoutimi (Québec) G7H 5Y9, est survenue le 30 septembre 2019, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 octobre 2019, à 16 h, au Bureau à Chicoutimi, 255, rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi (Québec).

Fait à Chicoutimi, le 4 octobre 2019.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Pierre Martin, CPA, CA, CIRP, SAI
Responsable de l'actif

T

TREMBLAY & CIE LTÉE

SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC (en matière de faillite)
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO : 150-11-005123-195 N/R: 619017
SUR : 43-2565041

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
COMMERCES B. FORTIN INC., corporation légalement
constituée, ayant sa principale place d'affaires au 109,
rue Principale, de la municipalité de Lamarche, dans la
province de Québec, GOW 1X0

« DÉBITEUR »

Avis est par les présentes donné que la faillite
de COMMERCES B. FORTIN INC. est survenue le
1^{er} octobre 2019, et que la première assemblée
des créanciers sera tenue le 21 octobre 2019 à
10 heures, au 582, boul. Saguenay Est, Chicoutimi.

Chicoutimi, ce 2 octobre 2019

TREMBLAY & CIE LTÉE

CHICOUTIMI
582, boul. Saguenay Est #27
G7H 7L2
Tél.: 418 549-5642
Télééc.: 418 549-5829

ALMA
11, rue Melançon Est
G8B 3W6
Tél.: 418 662-5657
Télééc.: 418 549-5829

ROBERVAL
755, boul. St-Joseph #207
G8H 2L4
Tél.: 418 275-5626
Télééc.: 418 275-6375

DOLBEAU
1461, boul. Wallberg
G8L 1H5
Tél.: 418 276-7778
Télééc.: 418 275-6375

QUÉBEC
4815, boul. de l'Ornière
G1P 1K6
Tél.: 418 476-1136
Télééc.: 418 275-6375

5421899

**AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT**

**OPÉRATION DU SERVICE ANIMALIER
VILLE DE ROBERVAL
APP2019-031**

Introduction

La Ville de Roberval souhaite offrir un service animalier aux citoyens de la municipalité. Pour ce faire elle désire obtenir le nom de fournisseurs ou d'entreprises intéressés à offrir ledit service.

Dénonciation

Le présent document d'appel d'intérêt n'est pas et ne peut être considéré comme un appel d'offres. Il ne crée aucune obligation de la part de Ville de Roberval de procéder à un tel appel d'offres ou même d'attribuer un contrat à toute personne ou organisation soumettant une réponse au présent document d'appel d'intérêt. Il s'agit d'une demande d'information visant à confirmer l'intérêt et la capacité du marché à proposer et à fournir des biens et services en fonction des besoins décrits dans le présent appel d'intérêt.

Ville de Roberval se réserve également le droit d'abandonner le projet ou de modifier tous ou certains des besoins et exigences spécifiés dans le présent document d'appel d'intérêt.

Objectif

L'objectif de cet appel d'intérêt est de connaître les fournisseurs ou entreprises dans les limites de Roberval, intéressés à offrir un service animalier pour le contrôle des animaux domestiques et de la faune et répondant aux besoins de la population de Roberval.

Description générale

Le fournisseur doit pouvoir offrir les services complets, la gestion ainsi que les opérations concernant le service animalier, entre autres, faire respecter les règlements municipaux en vigueur concernant les animaux, maintenir en place l'équipement et le personnel nécessaires au respect des obligations, recueillir les animaux, les héberger, maintenir un service d'urgence en tout temps, percevoir les licences pour animaux, etc.

La localisation géographique des installations doit être sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy.

Les installations physiques doivent être conformes à la réglementation du MAPAQ sur la santé et le bien-être animal et il doit détenir le permis d'opérer délivré par le MAPAQ.

Les installations physiques doivent permettre d'accueillir un minimum de trente (30) animaux domestiques dans le besoin :

- Pour isoler les animaux placés en quarantaine de manière à ce que ces derniers n'entrent pas en contact avec tout autre animal;
- Pour l'observation des animaux lorsqu'ils arrivent en abandon;
- Pour les animaux en attente d'être adoptés;
- Un espace de garderie.

Le fournisseur doit posséder un véhicule (conforme aux normes du MAPAQ) genre camionnette pour la récupération des animaux à domicile ou aux endroits indiqués par le citoyen.

Dépôt et clôture des propositions

Les propositions seront reçues dans une enveloppe cachetée portant l'inscription «APP2019-031 Opération du service animalier - Ville de Roberval», adressée à Mme Guylaine Savard, service de l'approvisionnement, jusqu'au 18 octobre 2019 à 11 h (heure officielle du Conseil national de recherches du Canada correspondant à l'heure de référence pour la téléphonie cellulaire) à l'adresse suivante :

Ville de Roberval
Service de l'approvisionnement
851, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6

Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Questions et document

Les fournisseurs intéressés à proposer leurs services peuvent se procurer le document :

- En s'adressant au Système électronique d'appel d'offres SEAO sur le site www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 1-800-669-SEAO (7326).
- Ou en communiquant avec le directeur des affaires juridiques, M^e Luc R. Bouchard par téléphone au (418) 275-0202 poste 2233 ou par courriel à l'adresse lbouchard@ville.roberval.qc.ca.

Toutes les questions doivent être adressées à M^e Luc R. Bouchard.

Aucun engagement contractuel entre la Ville de Roberval et les organismes présentant une manifestation d'intérêt ne résultera du présent appel d'intérêt.

5421046

**REMISE À NEUF DES COMPOSANTES DU TÉLÉSIÈGE
AU CENTRE DE SKI TOBO-SKI VILLE DE SAINT-FÉLICIEN
SOUSSION NO 2019-043**

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour la remise à neuf des composantes du télésiège au centre de ski Tobo-Ski de Saint-Félicien.

Les soumissions devront être déposées au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien, bureau 310.0 (3^e étage) au 1209, boulevard du Sacré-Coeur à Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5, sous enveloppe cachetée portant la mention **SOUSSION 2019-043 - REMISE À NEUF DES COMPOSANTES DU TÉLÉSIÈGE AU CENTRE DE SKI TOBO-SKI**, et ce, **au plus tard à 14 heures** (heure locale), **le lundi 21 octobre 2019**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de la Ville de Saint-Félicien, immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnées ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone : 1 866 669-7326 (sans frais)
Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 2 octobre 2019.

Pour publication selon la loi dans le journal « Le Quotidien » du vendredi 4 octobre 2019 et dans le système électronique SEAO d'appel d'offres.

LA GREFFIÈRE
M^e Louise Ménard
Avocate

5422077



AVIS DE DÉCÈS

ACHARD (M. FABIEN)

Le 2 octobre 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 64 ans et 11 mois, M. Fabien Achard, époux de Mme Hélène Gagnon, demeurant rue de la Bretagne, Jonquières.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquières

le dimanche 6 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 7 octobre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 7 octobre 2019 à 11 h à la chapelle St-Cyriac.

Il était le fils de feu Mme Juliana Bolduc et de feu M. Frédéric Achard.

Outre son épouse, Mme Hélène Gagnon, il laisse dans le deuil ses filles: Justine Achard (Thomas Potvin), Fannie; sa belle-fille Sarah Pepin (Giovanni Ficca); sa belle-mère Mme Berthe Deschênes (feu M. Jules Gagnon); ses soeurs: Sylvie Achard, Hélène (Serge Harvey), Christiane (Alain Arseneault), Jacynthe (Luc Desbiens). Il était aussi le frère de: feu Bernard Achard, feu Michel (Ruth Villeneuve). Il laisse également dans le deuil son beau-frère et sa belle-soeur: Johanne Gagnon (Claude Couture), Jocelyn (Guy Lauzé) ainsi que de nombreux cousins, cousines, particulièrement son cousin François Achard (Caroline Lavoie), ses neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsg.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

BOULANGER (M. ROBERT)

Entouré de l'amour des siens, le 2 octobre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 81 ans, M. Robert Boulanger, époux de dame Jocelyne Lapointe, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu dame Emma Boudreau de feu M. Armand Boulanger.

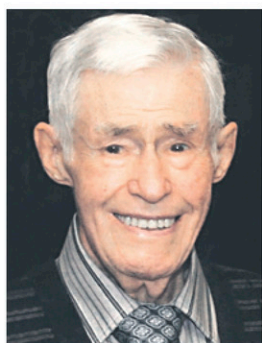
Selon les volontés de M. Boulanger, il n'y aura pas de rituels funéraires.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Jocelyne Lapointe; ses enfants: Louise Boulanger (Sylvain Tremblay), André (Alain Spooner), Jacques (Mireille Tremblay); ses petits-enfants: Marie-Lou Tremblay, Jayne Boulanger; ses arrière-petits-enfants: Charles et Clara William; ses frères et soeurs: Vivian Boulanger, Gaby, Lise, feu Ghislain, Denis et leur conjoint(e); ses beaux-frères et belles-soeurs: Claudette Lapointe, Alain, Nicole, Diane, Maurice et leur conjoint(e) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

LALIBERTÉ (M. ROCH)

« Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie et continuera de briller dans le jardin des souvenirs. »

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 2 octobre 2019, à l'âge de 95 ans et 8 mois, M. Roch Laliberté, époux de feu Mme Gemma Boulanger, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Wilfrid Laliberté et de feu Mme Rose-Anna Dallaire. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 5 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila de Dolbeau-Mistassini et l'inhumation suivra au cimetière de Dolbeau. Il laisse ses enfants: feu Francine (Bertrand Dubois,

Jocelyne Paradis), Gilles (Lisette Gauthier), André (Lise Gobeil), feu Diane (Richard Harvey, Denise Tremblay) et Rolandé (Jacques Boily); ses petits-enfants: Mario et Marie-Claude Dubois, Vicky, Marie-Ève, Pierre-Luc et Alexandra Laliberté, Stéphane, Marie-Christine et Sylvie Laliberté, Meggie Gagnon, Marylène et Mélanie Harvey, David, Karine et Jean-François Boily; ses arrière-petits-enfants: Jesse, Ève-Émilie, Érika, Coralie, Élodie, Charles, Félix, Louis-David, Ludovic, Marc-Antoine, Rybéra, Angélie, Camille, Olivia, Naomi, Charlotte, Émile, Kéryane, Eliott, Julien, Juliette, Mélika, Stella-Rose, Jacob, Victoria, Arthur, Julia, Adèle et James. Il était le frère de: feu Roland (feu Cécile Larouche), feu Rodolphe (feu Cécile Frigon), feu Claire (feu Gustave Duperré), feu Cécile (feu Adrien Frigon), feu soeur Marthe (Congrégation des Antoniennes de Marie) et feu Raoul (feu May-Anne Landry); le beau-frère de: feu Médéric Boulanger, feu Jeannette (feu Euclide Vézina), feu Léo (feu Yvette Painchaud, Thérèse Mailhot), feu Marie-Claire (feu Alexandre Gosselin), feu Léona (feu Jean-Charles Lambert), feu Marie-Paule (feu Adjour Gaudreault), feu Éliette (feu Raymond Painchaud, feu Léon-Maurice Bouchard), feu Marie-France (feu Jean-Guy Julien), Clément (Brigitte Tremblay), feu Clémence (Antonio Fleury) et Jean (feu Louise Mailloux). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. BERNARD)

Le 2 octobre 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 73 ans, M. Bernard Larouche, époux de dame Louise Guay, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Stanislas Larouche et de feu dame Rose-Yvonne Tremblay. La famille recevra les condoléances le dimanche 6 octobre 2019 de 9 h à 16 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le dimanche 6 octobre 2019 à 16 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Larouche a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre son épouse dame Louise Guay, il laisse dans le deuil ses enfants: Patrick (Nadia Guay) et Danny (Barbara Gagnon) ainsi que ses petits-enfants: Alexandra Larouche (Jonathan Guérin), Julie-Pier Larouche, Victor Larouche et Anaïs Larouche.

Il était le frère de: Réjeanne Larouche (Daniel Girard), Denise (feu André Tremblay), Jean-Paul, Bertrand et Marlène (Pierre Gagnon). Il était le beau-frère de: Bernard Guay, Gervais (Monique Gobeil), Line (Pierre Barrette), feu Hélène (Daniel St-Amant), Johanne (Serge Simard) et Steeve (Johanne Bouchard). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de la fibrose kystique, 305, rue St-Vallier, C.P. 257, Chicoutimi, G7H 5H6. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Bernard Larouche, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

MARTIN (MME COLETTE DUCHESNE)

Le 1er octobre 2019, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 85 ans et 6 mois, Mme Colette Duchesne, épouse de M. Ghislain Martin, demeurant à St-Honoré. Elle était la fille de feu Mme Antoinette St-Pierre et de feu M. Lucien Duchesne. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 5 octobre 2019 de 19 h à 22 h et le dimanche 6 octobre 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 6 octobre 2019 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre son époux, M. Ghislain Martin, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean Martin (Dany Dion), Sandra (Luc Girard) et Éric (Nathalie Harvey); ses petits-enfants: Donovan (Marie-Pier), Mikael (Élyse), Danny, Christopher, Kelly (Philippe), Anaïs et Alexis ainsi que ses arrière-petits-enfants: Alicia et Logan. Elle était la soeur de: feu Guy Duchesne, Ruth (feu Orélien Girard), feu Alain (Liliane Beaudoin), Julien, Raymond (Étiennette Tremblay), Jean-Eudes et Ginette (feu André Guay). Elle était la belle-soeur de: feu Claude Martin (Marie-Luce Demers), Camil (Charlotte Vaillancourt), Gisèle (feu Donald Simard), Micheline (feu Raynald Deschênes), Christiane (Gilles Tremblay), Richard (François Magny), Luc (Gabrielle Savard), feu Suzanne (Léo Pedneault, Céline Gaudeault), Roch (Johanne Pedneault) et Michel (feu Sylvie Harvey). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du Manoir Champlain pour leur patience et les bons soins prodigués.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de l'Association pulmonaire du Québec sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefuneraireracstjean.com - Site internet: www.complexefuneraireracstjean.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

PAQUET (M. CLAUDE)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 1er octobre 2019, à l'âge de 61 ans et 8 mois, M. Claude Paquet, époux de Mme Édith Lalancette, demeurant à Notre-Dame-de-Lorette. Il était le fils de feu M. Jean-Louis Paquet et de Mme Evelyn Boisvert. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 4 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette. Outre son épouse Mme Édith Lalancette et sa mère Mme Evelyn Boisvert (feu M. Jean-Louis Paquet), il laisse ses enfants: Amélie (Pier-Alexandre Bouchard), Jean-Claude (Cindy Bouchard) et Vanessa (Marc Thibeault); ses petits-enfants: Evelia, Justin,

Antoine, Olivia, Léo et un petit bébé à venir. Il était le frère de: Guylaine (Chantal Simard), Doris (feu Raynald Bérubé), Josée (Bastien Gaudreault) et Gyna (Sylvain Dufour); le gendre de M. Claude Lalancette (feu Mme Madeleine Larouche); le beau-frère de: Louise Lalancette (Rémy Martel), Mario (Line Normand), Réjean (Shantale Bezeau), Carole, Vital (Annie Cartier), Éric (Sandra St-Germain), feu Gaëtan et feu Gilles; le neveu de: feu Gilles Boisvert (Madeleine Bouchard), Fleurette (feu Paul-Armand Côté), feu Édouard (Anne-Marie Bouchard), Georgette (feu Thomas-Louis Lachance), Huguette (Lionel Tanguay), Dolorès (Stan Bisson), feu Réjeanne, Marjolaine, Robert (Nicole Lambert), Alain (Denise Tremblay), Christiane, feu Léo (Lisette Langevin), feu Suzanne et Sylvie (Jean-Claude Laprise); feu Marguerite Paquet (feu Paul-Arthur Dufour), feu Cécile, feu Hector (feu Thérèse Castonguay), feu Julien (feu Rose-Emma Tremblay), feu Félicienne (feu Philippe Castonguay), feu Paul, feu Amable (Marie-Claire Castonguay), feu Françoise (Roland Lemieux), feu Jacqueline (Cyrille Tessier), Monique (Maurice Parent), Louise (feu Ken MacWhirter) et Réjeanne (feu Guy Hébert). Également, il laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (MME MARIE-ALICE LAROUCHE)



Est décédée dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 3 octobre 2019, à l'âge de 95 ans et 10 mois, Mme Marie-Alice Larouche, épouse en premières nocces de feu M. Henri Potvin et en secondes nocces de feu M. Charles Bilodeau, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Joseph Larouche et de feu Mme Odélie Plourde. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 6 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 7 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval. Elle laisse ses enfants: feu Guy Potvin, Pierrette Potvin, Linda Potvin

(Donald Fortin) et François Potvin (Caroline Auclair); ses 6 petits-enfants adorés: Pascal Gauthier, Sandra Gauthier, Stéphane Langevin, Guy Langevin, Jonathan Potvin et Alexandre Potvin ainsi que ses 3 arrière-petits-enfants et un petit bébé à venir. Elle était la soeur de: feu Juliette (feu Patrick Gilbert), feu Edmond (feu Simone Barette), feu Adrien (feu Laurette Pilote), feu Gertrude (feu Gédéon Potvin), feu Rosalie (feu Almas Bilodeau), feu Thérèse (feu Euclide Potvin), feu Anita (feu Georges Gilbert), feu Jeanne-d'Arc (feu Robert Gagné), feu Marcellin (Alberta Dufour), feu Olivette (feu Richard Potvin), Patricia (Lucien Potvin), Pauline (Emilien Fortin) et feu Dominique (feu Éliette Power); la belle-soeur de: feu Joseph Potvin (feu Simone Bouchard), feu Armand Potvin (feu Yvonne Potvin), feu René Potvin (feu Evelyn Bilodeau), feu Adrien Potvin (feu Mariette Morin), feu Paul Potvin (Georgette Soucy), feu Léon Potvin (Marie-Anna Larouche), feu Antoinette Potvin (feu Edmond Simard), feu Georgette Potvin (feu Jean-Marie Couture), feu Alette Potvin (feu Paul-Aimé Larouche) et feu Laurette Potvin (feu Wilfrid Croussette). Également, elle laisse les enfants de feu M. Charles Bilodeau, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, <http://www.havredulacstjean.com/>

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

RACINE (M. YVES)



Est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier, le 1er octobre 2019, à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. Yves Racine, époux de Mme Micheline Déry, fils de feu M. Siméon Racine et de feu Mme Rollande Boudreaux dite "Rita" (2es nocces feu Roland Blackburn), demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 6 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le lundi 7 octobre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église Ste-Anne.

Il fut policier à la Sûreté municipale de Québec pendant 28 ans.

Il était l'époux de Mme Micheline Déry, père aimant de ses enfants: Julie Racine (Éric Lafrance), Marie-Ève (Pascal Tremblay) et de ses petits-enfants: Vincent, Eloïse, Camille, Laurie, Sarah et Émy. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: feu Claude Racine (Marie Picard), Bruno (Gaétane Savard), Claudine (André Maltais), Paul (Bernadette Bélanger), feu Henriette (feu Michel Auclair), Sylvie (Jean-Marc Allaire), feu Jean-Joseph (Marcelline Boulianne), Alain (Brigitte Tremblay), Rachel Potvin (Sylvain Girard); sa belle-famille, ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, parents, amis ainsi que ses collègues avec qui il a été policier pour la Sûreté municipale de Québec pendant 28 ans. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour leur empathie, leur soutien et les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Parkinson Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Racine et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

Trump demande à la Chine d'enquêter sur Biden et son fils

Déjà empêtré dans une enquête pour avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses principaux rivaux politiques, le président Donald Trump en a rajouté jeudi en demandant à un autre pays de scruter les activités de Joe Biden.

« La Chine devrait ouvrir une enquête concernant les Biden », a dit M. Trump aux journalistes à l'extérieur de la Maison-Blanche. M. Trump a précisé ne pas avoir directement demandé au président chinois Xi Jinping de se pencher sur Joe Biden et son fils Hunter, mais il a déclaré que « c'est certainement une chose à laquelle on devrait commencer à réfléchir ».

M. Trump et son avocat personnel, Rudy

Giuliani, tentent de soulever des doutes concernant les affaires de Hunter Biden en Chine, en s'appuyant sur les écrits de l'auteur conservateur Peter Schweizer. Aucune preuve ne démontre toutefois que l'ancien président a profité financièrement des relations d'affaires de son fils.

Les demandes de M. Trump au président ukrainien Volodymyr Zelensky de trouver des informations compromettantes au sujet de M. Biden, ainsi que les agissements de M. Giuliani, sont au cœur de la plainte déposée par un lanceur d'alerte et de l'enquête pour destitution de la Chambre des représentants. ASSOCIATED PRESS

HYDRO-QUÉBEC

Éviter le gaspillage en baissant les tarifs ?

CAROLINE PLANTE

Presse canadienne

Après avoir dénoncé pendant des années la hausse des tarifs d'électricité, François Legault accuse maintenant ses adversaires de vouloir baisser les tarifs d'Hydro-Québec.

« Je trouve ça assez spécial que le Parti libéral, qui supposément est proenvironnement, demande de baisser les tarifs d'électricité, donc de donner des incitatifs pour gaspiller l'énergie. Ce n'est pas une bonne idée », a déclaré M. Legault, jeudi, lors d'un échange avec le chef intérimaire libéral, Pierre Arcand.

Le premier ministre a également rappelé que les Québécois bénéficient déjà des tarifs d'électricité parmi les plus bas au monde.

Pourtant, dans l'opposition, M. Legault estimait que les Québécois avaient payé 1,5 milliard \$ de plus que ce qu'ils auraient dû sur leur facture d'électricité entre 2008 et 2016. Il exigeait le remboursement complet des trop-perçus, estimant qu'ils correspondaient à une « taxe déguisée ».

Son gouvernement a donc déposé, le 12 juin dernier, le projet de loi 34 censé remédier à ce problème, mais qui affaiblirait les pouvoirs de la Régie de l'énergie au profit d'Hydro-Québec.

Jeudi, une coalition regroupant le Parti libéral du Québec (PLQ), Québec solidaire (QS), le Parti québécois (PQ), ainsi que des entreprises et des groupes de protection des consommateurs, a dénoncé le projet de loi qui non seulement ne permet pas au gouvernement de redonner aux Québécois 1,5 milliard \$, mais qui risque de rehausser les tarifs, selon elle.

« Le gouvernement a vraiment réussi tout un tour de force en coalisant toute sorte de monde qui, d'habitude, ne sont pas d'accord, a déclaré la députée Ruba Ghazal, de QS. Ce projet de loi est extrêmement mauvais pour les Québécois. »

« Non seulement ce projet de loi est mal rédigé, il a été improvisé, il a été bricolé sur un coin de table, mais (...) il avantage seulement une seule institution, et c'est Hydro-Québec », a ajouté le député libéral Saul Polo.

La coalition a exigé le retrait immédiat du projet de loi, faute de quoi elle menace d'avoir

recours à toutes les tactiques possibles pour bloquer son adoption. « Le gouvernement est en train de commettre une erreur majeure, a affirmé le péquiste Sylvain Gaudreault. Ça vient menacer non seulement le revenu disponible des ménages, mais ça vient menacer également les projets d'investissement dans les régions du Québec. »

Ensemble, ils ont brandi un sondage Angus Reid réalisé pour la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui suggère que la grande majorité des répondants croient que la Régie de l'énergie doit continuer à approuver chaque année les hausses de tarifs d'électricité.

Selon 84 pour cent des répondants, la Régie devrait continuer à valider annuellement les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec. Quatre-vingts pour cent des personnes interrogées voudraient que Québec accorde à la Régie encore plus de pouvoir de surveillance sur la société d'État, et 59 pour cent se disent prêtes à payer 1 \$ de plus sur leur facture pour financer une meilleure surveillance du monopole d'État.

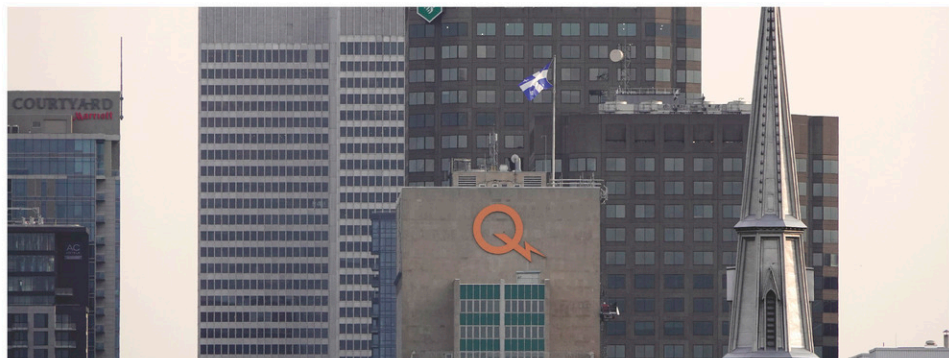
S'il est adopté, le projet de loi 34 remettrait 500 millions \$ aux clients d'Hydro dès 2020, mais abolirait le système annuel d'évaluation des tarifs d'électricité par la Régie de l'énergie. Les tarifs seraient plutôt gelés lors de la première année, puis fixés en fonction de l'inflation.

Au cours des quatre dernières années, les hausses de tarifs se sont plutôt situées en deçà de l'inflation, passant de 0,7 pour cent en 2016, à 0,7 pour cent en 2017, à 0,3 pour cent en 2018 et à 0,9 pour cent en 2019.

Après 2025, en vertu du projet de loi, Hydro-Québec devra demander à la Régie de l'énergie de fixer de nouveaux tarifs tous les cinq ans, et non chaque année, comme c'est le cas actuellement.

Jeudi, QS a présenté cette motion en Chambre: « Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'unanimité des oppositions au sujet du projet de loi 34, (...) qu'elle prenne acte du rare front commun entre organisations patronales, organismes de protection des consommateurs et grands industriels contre ce projet de loi, et que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de retirer ce projet de loi. »

Le gouvernement Legault a refusé de débattre de la motion.



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY 2018-2019

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	1	1	0	0	0	1	5	2	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Toronto	1	1	0	0	0	1	5	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Buffalo	1	1	0	0	0	1	3	1	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	1	1	0	0	0	1	6	4	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Washington	1	1	0	0	0	1	3	2	2	0-0-0-0	1-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Caroline	1	1	0	0	0	0	4	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	1	0	0	0	1	0	3	4	1	0-0-0-0	0-0-0-1	0-0-0-1	P-1
Ottawa	1	0	1	0	0	0	3	5	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Pittsburgh	1	0	1	0	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-0-0-0	0-1-0-0	P-1
Floride	1	0	1	0	0	0	2	5	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Boston	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Philadelphie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
N.Y. Islanders	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
New Jersey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Columbus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	1	0	0	1	0	0	2	3	1	0-0-1-0	0-0-0-0	0-0-1-0	P-1
Winnipeg	1	0	1	0	0	0	4	6	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Chicago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	1	1	0	0	0	1	4	1	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Edmonton	1	1	0	0	0	1	3	2	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Vancouver	1	0	1	0	0	0	2	3	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	1	0	1	0	0	0	1	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Nashville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Minnesota	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Colorado	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Dallas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Calgary	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Los Angeles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Anaheim	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-
Arizona	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0-0-0-0	0-0-0-0	0-0-0-0	-

LNH

Mercredi 2 octobre

Ottawa 3 Toronto 5
Washington 3 St. Louis 2 (P)
Vancouver 2 Edmonton 3
San Jose 1 Vegas 4

Judi 3 octobre

Winnipeg 4 N.Y. Rangers 6
Montréal 3 Caroline 4 (F)
Buffalo 3 Pittsburgh 1
Floride 2 Tampa Bay 5
Minnesota à Nashville, 20h.
Boston à Dallas, 20h30.
Calgary au Colorado, 21h.
Arizona à Anaheim, 22h.

Vendredi 4 octobre

Chicago à Philadelphie, 14h.
Winnipeg au New Jersey, 19h.
Toronto à Columbus, 19h.
Washington à N.Y. Islanders, 19h.
Vegas à San Jose, 22h30.

Samedi 5 octobre

New Jersey à Buffalo, 19h.
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h.
Tampa Bay en Floride, 19h.
Montréal à Toronto, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Detroit à Nashville, 20h.
Dallas à St. Louis, 20h.
Boston en Arizona, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Anaheim, 22h.
Vancouver à Calgary, 22h.
Los Angeles à Edmonton, 22h.

Dimanche 6 octobre

Tampa Bay en Caroline, 17h.
Dallas à Detroit, 19h.
Winnipeg à N.Y. Islanders, 19h.

Lundi 7 octobre

St. Louis à Toronto, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.

MARQUEURS

MATCH HORS-CONCOURS

	B	A	Pts
Pacioretty, Vegas	4	6	10
Matthews, Tor	5	3	8
Eberle, NYI	4	3	7
Barzal, NYI	2	5	7
Edler, Van	1	6	7
Gaudette, Van	4	2	6
Kostin, STL	3	3	6
Pastrnak, Bos	3	3	6
Petterson, Van	3	3	6
Tkachuk, Ott	3	3	6
Schwartz, STL	2	4	6
Wheeler, Win	2	4	6
Schenn, STL	1	5	6
Blais, STL	1	5	6
Eichel, Buf	1	5	6
Schultz, Pitt	0	6	6
Debrusk, Bos	4	1	5
Jurco, Edm	3	2	5
Vrana, Was	3	2	5
Veraheghe, TB	2	3	5
Bear, Edm	2	3	5
Butcher, NJ	2	3	5
Petry, Mon	2	3	5
Barkov, Flo	2	3	5
Dadonov, Flo	2	3	5
Hirose, Det	1	4	5

CANADIEN (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	Pts
Petry	4	2	3	5
Gallagher	3	3	1	4
Danault	4	2	2	4
Suzuki	5	1	3	4
Weal	5	1	2	3
Lehkonen	4	1	2	3
Weber	4	0	3	3
Tatar	4	2	0	2
Cousins	5	1	1	2
Peca	4	1	1	2
Kulak	4	1	0	1
Thompson	3	1	0	1
Fleury	5	0	1	1
Armia	4	0	1	1
Drouin	4	0	1	1
Domi	4	0	1	1
Quellet	3	0	1	1
Reilly	3	0	1	1
Poehling	2	0	1	1
Kotkaniemi	5	0	0	0
Hudon	5	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Meté	4	0	0	0
Chiariot	4	0	0	0
Weise	4	0	0	0
Price	3	0	0	0
Folin	3	0	0	0
Alzner	2	0	0	0
Kinkaid	2	0	0	0
Lindgren	2	0	0	0
Byron	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	2	0	0	8	0	3,04	,875
Kinkaid	1	1	0	3	1	1,50	,961
Lindgren	1	1	0	6	0	3,03	,870

SÉNATEURS (HORS-CONCOURS)

	MJ	B	A	Pts
Tkachuk	4	3	3	6
Brown	4	2	2	4
Borowiecki	4	0	4	4
Duclair	4	2	1	3
Tierney	3	1	2	3
Chlapik	3	2	0	2
Ryan	3	2	0	2
Anisimov	3	2	0	2
Chabot	4	1	1	2
Balcers	3	1	1	2
Ennis	3	1	1	2
Batherson	5	0	1	1
Demelo	4	0	1	1
Goloubef	3	0	1	1
White	3	0	1	1
Hainsey	3	0	1	1
Sabourin	4	0	0	0
Bramstrom	4	0	0	0
Pageau	4	0	0	0
Zaitsev	3	0	0	0
Anderson	3	0	0	0
Nilsson	3	0	0	0
Szwarcz	3	0	0	0
Paul	2	0	0	0
Boedker	2	0	0	0
Ebert	1	0	0	0
Trepanier	0	0	0	0
Thomson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1	1	0	5	0	2,14	,948
Nilsson	0	1	1	10	0	3,68	,875

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports												
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts				
Princeville	8	6	1	0	1	39	27	13				
Longueuil	5	5	0	0	0	28	13	10				
Granby	7	4	2	1	0	34	28	9				
Chambly	8	3	4	1	0	27	38	7				
La Côte du Sud7	3	4	0	0	0	28	30	6				
St-Gabriel	8	2	5	1	0	33	46	5				
Division Trevi												
	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts				
Valleyfield	7	7	0	0	0	41	11	14				
St-Jérôme	8	5	3	0	0	35	26	10				
Terrebonne	8	5	3	0	0	32	25	10				
Montréal-Est	7	2	5	0	0	24	36	4				
Lac St-Louis	8	2	6	0	0	26	36	4				
Gatineau	9	1	8	0	0	25	56	2				

Élan d'amour pour les Raptors



IAN BUSSIÈRÈS
ibussièrès@lesoleil.com

Ce n'était qu'une partie intraéquipe des Raptors de Toronto, mais il y avait de l'ambiance comme à un vrai match. Les 3336 spectateurs qui prenaient place dans l'amphithéâtre du PEPS de l'Université Laval en ont eu pour leur argent, jeudi soir, quand ils ont enfin pu voir à l'œuvre les champions de la NBA qui s'entraînent en ville depuis dimanche.

Les Raptors avaient amené tout leur arsenal: mascottes, drapeau «We The North», équipe de promotion, troupe de danse en plus de leur alignement pour offrir une soirée inoubliable aux amateurs de Québec.

Les Raptors avaient amené tout leur arsenal: mascottes, drapeau «We The North», équipe de promotion, troupe de danse en plus de leur alignement pour offrir une soirée inoubliable aux amateurs de Québec.

Généreux envers ses hôtes et son public, l'équipe torontoise a remis un chèque de 55 500 \$ à l'Université Laval en plus de distribuer des t-shirts ornés du logo des Raptors ornés de l'inscription «J'y étais».

Pour l'occasion, les Raptors étaient scindés en deux escouades. D'un côté, en noir, les vétérans comme Serge Ibaka, Pascal Siakam et des joueurs assurés de leur poste et de l'autre, en blanc, de jeunes recrues et des joueurs tentant de se

faire une place avec l'équipe, dont le Québécois Chris Boucher.

Évidemment, Boucher et les vedettes francophones Siakam et Ibaka ont été les plus applaudis lors de la présentation des joueurs, sans oublier le sympathique entraîneur-chef Nick Nurse qui, en vrai gentleman, a prononcé un petit discours pour remercier les spectateurs et vanté les charmes de la ville de Québec.

UNA+

Après la partie, remportée 95 à 79 par les noirs, mais dont le score a été tripatouillé par l'organisation pour mettre du piquant en deuxième moitié, Nurse en a rajouté.

«Je donne un A+ à Québec. C'est le meilleur match intraéquipe que j'aie vu en sept ans», a-t-il affirmé en point de presse. «C'était fantastique, très positif et un changement de décor dans une ville superbe et calme où on pouvait se promener sans problème.»

L'entraîneur-chef a été un peu surpris par l'enthousiasme de la foule. «Je m'attendais à un accueil correct, mais l'énergie était vraiment bonne. On pouvait voir que les gens avaient du plaisir.»

Interrogé à savoir s'il était possible qu'il revienne éventuellement au PEPS avec son équipe, Nurse a aussi été sans équivoque. «À 100%», a-t-il lancé.

L'ÉQUIPE D'UN PAYS

Pascal Siakam a lui aussi répété à quel point il avait aimé son expérience. «C'est une très bonne foule, je ne m'attendais pas à voir tant de gens. Ça me



Les Raptors avaient amené tout leur arsenal: mascottes, drapeau «We The North», équipe de promotion, troupe de danse en plus de leur alignement pour offrir une soirée inoubliable aux amateurs de Québec. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

fait plaisir et je suis certain que ça fait plaisir à toute l'équipe», a-t-il indiqué.

«On se rend compte qu'on est l'équipe d'un pays. On a besoin de ce soutien-là de partout au Canada. J'espère pouvoir revenir à Québec, car ça fait plaisir de voir des gens qui parlent français tout le temps. C'est différent de ce qu'on voit tous les jours.»

De tels commentaires avaient de quoi réjouir la directrice du service des activités sportives de

l'Université Laval, Julie Dionne.

«C'est de la musique à mes oreilles. On peut dire mission accomplie. Ce sont les Raptors qui nous avaient contactés, car ils avaient entendu parler des installations du PEPS et qu'ils savaient que nous étions une organisation sérieuse.»

NOTES

Blessés, le pivot Marc Gasol et le meneur de jeu Kyle Lowry n'ont pas participé au match

intraéquipe. Gasol s'est cependant pointé sur le court lors de la présentation des joueurs...

Les Raptors s'envoleront vers le Japon, samedi, pour y tenir une autre partie de leur camp d'entraînement...

Nurse a aimé ce qu'il a vu de Terrence Davis, Matt Thomas et Chris Boucher durant le match intraéquipe...

Blessé au pouce, Lowry devrait être de retour au jeu après la tournée des siens au Japon...



Le lanceur des Cardinals, Carlos Martinez, a réussi à effectuer les deux derniers retraits du duel pour sceller la victoire. — PHOTO AP, JOHN BAZEMORE

SÉRIE DE SECTIONS DANS LA LIGUE NATIONALE

Victoire des Cardinals

Associated Press

ATLANTA — Marcell Ozuna et Kolten Wong ont tous les deux frappé des doubles de deux points en neuvième manche et Cardinals de St. Louis ont surmonté un début de match difficile, jeudi soir, pour finalement venir à bout des Braves d'Atlanta, 7-6, lors du premier match de la série de sections dans la Ligue nationale.

Les Cardinals, qui ont obtenu leur billet pour les séries éliminatoires pour la première fois depuis 2015, tiraient de l'arrière 3-1 après que leur défensive, généralement fiable, eut commis quelques bourdes coûteuses.

Paul Goldschmidt a cogné un circuit en huitième, couronnant une poussée de deux points qui a permis aux Cardinals de niveler la marque 3-3. En neuvième, les visiteurs ont ouvert les écluses face au stoppeur Mark Melancon.

Dexter Fowler et Tommy Edman ont frappé des simples avant que Goldschmidt obtienne un but sur balles pour remplir les sentiers avec un retrait. Melancon a lancé deux prises avant qu'Ozuna ne frappe la balle en direction du troisième but pour permettre aux Cardinals de prendre les devants pour la première fois dans le match.

Wong a mis un terme à la soirée de travail de Melancon en claquant un

autre double de deux points, cette fois-ci en direction de la ligne du premier but.

Les Braves n'ont toutefois pas jeté la serviette en fin de neuvième.

Ronald Acuña fils a cogné une longue balle de deux points face à Carlos Martinez et Freddie Freeman a ajouté une claque en solo. Martinez a toutefois réussi à effectuer les deux derniers retraits du duel pour sceller la victoire.

Les Cardinals ont pris les devants dans cette série, disputée au meilleur de cinq matchs.

Les deux équipes croiseront le fer de nouveau vendredi. Jack Flaherty sera désigné comme lanceur partant du côté des Cardinals. Il affrontera Mike Foltynewicz.

Denis Shapovalov perd au Japon

TOKYO — Les impressionnantes performances du Belge David Goffin lors de ce qui est devenu l'un de ses tournois de prédilection se sont poursuivies, jeudi, cette fois aux dépens du Canadien Denis Shapovalov.

Goffin, seul ancien champion toujours en lice, a défait Shapovalov en deux manches de 7-6 (5), 7-6 (2) pour mériter son billet aux quarts de finale de l'Omnium de tennis du Japon.

Goffin a gagné 77 pour cent des points lorsqu'il a placé ses premières balles de service en jeu et a sauvé les deux balles de bris auxquelles il a fait face. Il a eu besoin d'une heure 53 minutes pour éliminer le Canadien.

Goffin a atteint la finale lors de ses deux participations précédentes à l'Omnium du Japon. En 2016, il s'était incliné face à l'Australien Nick Kyrgios avant

de vaincre le Français Adrian Mannarino en 2017.

« Je suis content que les Jeux olympiques (de 2020) aient lieu ici, à Tokyo, parce que c'est une ville que j'aime. Je suis sûr que ce sera différent en juillet et août, avec la chaleur et l'humidité, mais j'aime les conditions ici. J'ai eu de bonnes victoires ici, et peut-être que l'an prochain sera une bonne opportunité de gagner des matchs ici. »

En quarts de finale, Goffin se mesurera au Sud-Coréen Hyeon Chung, qui a eu le meilleur face au Croate Marin Cilic 6-4, 3-6, 6-1.

Dans un autre match, l'Australien John Millman a vaincu le Sud-Africain Lloyd George Harris 6-3, 6-2, et il se mesurera au Japonais Taro Daniel.

Vendredi, le Serbe Novak Djokovic affrontera le Français Lucas Pouille. **ASSOCIATED PRESS**



La Torontoise Bianca Andreescu a récolté une 17^e victoire de suite, jeudi, à l'Omnium de Chine, en défaisant l'Américaine Jennifer Brady 6-1, 6-3. — PHOTO AFP, ANDY WONG

MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le bronze au Canada

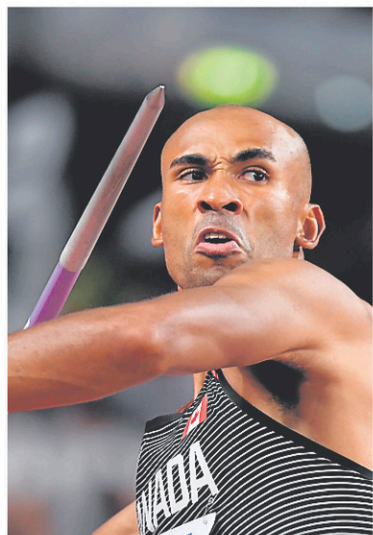
Presse canadienne

DOHA, Qatar - Le Canadien Damian Warner a remporté le bronze en décathlon aux Championnats mondiaux d'athlétisme, tandis que son compatriote Pierce Lepage a terminé cinquième.

Warner occupait le deuxième rang du classement général après neuf épreuves, à 15 points de l'Estonien Maicel Uibo.

L'Allemand Niklas Kaul, troisième avant la dernière épreuve, a finalement mêlé les cartes au 1500 mètres. Il s'est imposé en 4 minutes 15,70 secondes pour passer de la troisième marche du podium à la première.

Kaul a conclu le décathlon avec 8691 points, un record personnel.



Le Canadien Damian Warner lors du lancer du javelot. — PHOTO AFP, ANDREJ ISAKOVIC

Uibo a suivi avec 8604 points, aussi un record personnel. Warner a complété le podium avec 8529 points.

Warner, de London en Ontario, s'est installé en tête après le lancement du 1500 m, avec Uibo qui le talonnait de près. Kaul a ensuite pris les choses en main et a dicté le rythme jusqu'à la fin.

Uibo a pris le troisième rang de l'épreuve en 4: 31,51, voyant son avance de 19 points sur Kaul s'effacer au classement général.

Warner s'est contenté du neuvième rang de la course en 4: 40,77.

De son côté, Lepage a pris le 15^e rang au 1500 m en 4: 45,09 pour conserver le cinquième rang et conclure le décathlon avec 8445 points.

Kaul, qui occupait le huitième rang mondial avant la compétition, s'est imposé en remportant aussi le lancer du javelot et le lancer du disque.

L'état des forces a été ébranlé pendant la huitième épreuve, quand le Français Kevin Mayer, qui dominait le classement après sept épreuves, a dû se retirer puisqu'il n'a pas réussi à survoler la barre au saut à la perche.

Détenteur du record du monde, champion mondial en titre et médaillé d'argent des Jeux olympiques de 2016, Mayer souffrait de blessures à une cuisse et à un tendon d'Achille.

Lepage, de Whitby, en Ontario, s'est retrouvé en tête du classement après avoir franchi la barre à 5,20 mètres au saut à la perche pour se classer au quatrième rang de l'épreuve. Il a toutefois glissé au cinquième rang lors du lancer du javelot avant de confirmer son rang au 1500 m.

AUGER-ALIASSE S'INCLINE EN CHINE

Andreescu récolte un 17^e gain d'affilée

Presse canadienne

PÉKIN, Chine — Pendant que la Canadienne Bianca Andreescu flotte sur un véritable nuage, son jeune compatriote Félix Auger-Aliassime vit un sérieux creux de vague.

Andreescu a récolté une 17^e victoire de suite jeudi, défaisant l'Américaine Jennifer Brady 6-1, 6-3 à l'Omnium de Chine.

Andreescu, 6^e au classement mondial, a ainsi obtenu son billet pour les quarts de finale où elle affrontera la Japonaise Naomi Osaka, classée 4^e. Plus tôt jeudi, Osaka a facilement défait l'Américaine Alison Riske 6-4, 6-0.

Plus tard en journée, Auger-Aliassime, 20^e au monde, n'a pas fait le poids devant l'Allemand Alexander

Zverev, deuxième tête de série, s'inclinant en deux manches de 6-3, 6-1 en seulement 63 minutes dans un match de deuxième tour. Auger-Aliassime a perdu cinq de ses six dernières sorties.

Zverev a été dominant à son service, gagnant 25 points sur 27 après avoir placé sa première balle en jeu. Il a réussi cinq as, deux de plus que le Québécois qui a aussi commis quatre doubles fautes.

Auger-Aliassime n'a remporté que trois points sur 15 en deuxième balle et seulement 24 points sur 48, globalement, à son service. Zverev n'a fait face à aucune balle de bris et s'est donné sept chances de bris. Il en a converti quatre.

PREMIER RENDEZ-VOUS

Andreescu et Osaka ont remporté les trois derniers tournois du Grand

Chelem tenus sur surface dure. Andreescu a triomphé en septembre dernier aux Internationaux des États-Unis, un tournoi qu'avait gagné Osaka en 2018 avant de gagner les Internationaux d'Australie quelques mois plus tard.

Ce sera la première fois que ces deux jeunes vedettes du tennis féminin croisent le fer.

Osaka connaît de bons moments, durant cette tournée asiatique. Elle n'a perdu aucun des 14 sets auxquels elle a pris part et a remporté le tournoi d'Osaka, au Japon, la semaine dernière.

Dans d'autres matchs en simple féminin, la Russe Daria Kasatkina a battu sa compatriote Ekaterina Alexandrova 6-4, 6-3 tandis que la Danoise Caroline Wozniacki prenait la mesure de Katerina Siniakova, de la République tchèque, 7-5, 6-4.

19^e MARATHON DU FJORD SAMEDI

Pour couronner la saison en beauté

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Dernier événement du calendrier de l'Association de course sur route du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Marathon du Fjord devrait accueillir un bon nombre de coureurs, pour sa 19^e édition, notamment grâce à une météo favorable. Le départ sera donné samedi, à compter de 8 h, au Hangar de la Zone portuaire de Chicoutimi.

Responsable de l'événement, Lina Tremblay s'attend à une bonne participation. Mardi soir, 97 personnes s'étaient inscrites dans les différentes distances au programme, soit le marathon (42,2 km), le demi-marathon (21,1 km) et le 5 km (course ou marche). « La dernière fois que j'ai regardé, on avait à peu près une quinzaine d'inscrits de plus par rapport à l'année dernière », mentionne-t-elle.

« La plupart sont inscrits au demi-marathon, mais la distance la plus populaire est le 5 km et les gens qui la font s'inscrivent pas mal souvent à la dernière minute. Ça dépend de la météo, mais ils annoncent du beau temps pour en fin de semaine avec un 8 ou 9 degrés Celsius et du soleil, ce qui est merveilleux pour courir », fait valoir la responsable de l'événement.

M^{me} Tremblay ajoute que l'écart entre la tenue du Marathon de Montréal et celui du Fjord permet aux gens d'avoir juste assez de repos pour pouvoir faire celui de Chicoutimi.

D'autre part, l'organisation peut compter sur une belle équipe de bénévoles pour faire en sorte que tout se déroule bien. « On est avec le club Jakours, alors tout le monde met la main à la pâte », a-t-elle indiqué.

Le départ du marathon et du



Le beau temps devrait être au rendez-vous, pour la 19^e édition du Marathon du Fjord, samedi, sur la Zone portuaire de Chicoutimi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

demi-marathon est programmé pour 8 h; celui du 5 km de marche est à 9 h et la course de 5 km est prévue pour 10 h 30. L'inscription sur place s'effectue à compter de 7 h, et ce, au moins 15 minutes avant le départ de la course choisie.

COURSE À LA VIE

Quelques participants de la « Course pour la vie de Saguenay » vont prendre part au Marathon du Fjord. Les fonds qu'ils auront amassés seront remis à la cause dont la course officielle aura lieu le dimanche, également sur la Zone portuaire.

Ceux et celles qui souhaitent courir ou marcher sur une distance d'un ou cinq kilomètres pour la cause du cancer du sein ont donc rendez-vous dimanche au Hangar de la Zone portuaire dans le cadre de la Course à la vie CIBC de Saguenay/Société canadienne du cancer.

Les inscrits peuvent obtenir leur chandail à compter de 8 h, dimanche matin. Inscription via la page Facebook *La Course à la vie CIBC de Saguenay - Société canadienne du cancer*.

PREMIERS MATCHS PRÉPARATOIRES DES MARQUIS

Un week-end crucial pour plusieurs joueurs

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Marquis de Jonquière débiteront leur calendrier préparatoire de quatre rencontres vendredi soir, à Rivière-du-Loup. Le lendemain, ils disputeront un premier match local face au Cool FM de Saint-Georges-de-Beauce, au Palais des sports.

Pour le nouvel entraîneur-chef Bob Desjardins, ces deux rencontres lui permettront de faire une meilleure évaluation de son équipe avec plusieurs vétérans en uniforme, dont les défenseurs Jonathan Diaby, Mathieu Brisebois et Jonathan Narbonne, qui seront utilisés pour les deux rencontres. Le gardien Cédric Desjardins défendra le filet des Marquis dans les deux matchs et son adjoint Étienne Roy verra également de l'action.

« On fait des tests. Il y a des réguliers qui seront là vendredi, d'autres samedi. La première fin de semaine, il faut essayer des choses. Dans la deuxième fin de semaine, on va y aller plus avec notre alignement complet, sauf peut-être un ou deux joueurs », souligne Bob Desjardins, mentionnant que Yannick Riendeau sera retenu en raison de son travail, mais serait au poste en saison régulière.

La fin de semaine sera également cruciale pour plusieurs joueurs qui ont signé des contrats d'essai avec la formation jonquéroise de la Ligue nord-américaine. Les joueurs du 3 L risquent également d'avoir un certain rythme, eux qui ont déjà disputé deux parties hors concours la semaine dernière.

« Il y en a qui seront en essai vendredi ou samedi. S'ils font bien, ils



Bob Desjardins dirigera un premier match avec les Marquis, vendredi soir, à Rivière-du-Loup. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

auront peut-être droit à une deuxième audition », mentionne Bob Desjardins qui commencera également à mettre en place le système de jeu, notamment celui des unités spéciales.

« Le résultat n'est pas si important que ça même si toutes les fois que je me retrouve derrière un banc, je veux gagner. C'est de voir comment les gars sont prêts physiquement et sont en forme. Ça va nous donner une bonne idée sur quoi on doit mettre l'accent au cours des prochaines semaines », annonce l'entraîneur-chef, réitérant avoir apprécié les entraînements de la semaine dernière.

« J'aime bien voir une bonne éthique de travail et une bonne préparation dans ces rencontres. On est un circuit professionnel, alors les gars doivent agir en professionnels. Ils doivent se préparer comme si c'était un match de saison régulière. Il faut commencer à prendre de bonnes habitudes avec un bon engagement. C'est sûr qu'il va y avoir

aussi des choses négatives, mais je veux voir plus de positif que de négatif et savoir ce qu'on doit travailler », de faire valoir Bob Desjardins.

RAPIDO

Hockey junior AA

La ligue régionale junior AA a débuté ses activités, en fin de semaine dernière. Les Marquis de Jonquière ont parti le bal avec une victoire de 8-4 face aux Aiglons d'Alma. Samuel Blanchette et Jean-Simon Girard ont tous les deux amassé cinq points. Les Sabres de Roberval ont pour leur part vaincu les champions en titre, les Éperviers de Normandin, au compte de 4-1. Simon-David Fortin a marqué une fois et ajouté une passe pour les vainqueurs. La saison débutera vendredi soir dans le midget BB avec la présentation de quatre rencontres. DAVE AINSLEY

Pour vivre du football excitant!



VENDREDI 4 octobre | 19 h 30

Les Gaillards du Cégep de Jonquière reçoivent les Couguars du Cégep de Chicoutimi

Terrain du Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert

Entrée | 6\$ adulte
3\$ étudiant





Samuel Houde a été nommé assistant au capitaine Rafaël Harvey-Pinard, jeudi, en compagnie de Justin Ducharme. Avec la mononucléose de Théo Rochette, Houde retrouvera sa place au centre vendredi face à Halifax. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ASSISTANT-CAPITAINE AVEC JUSTIN DUCHARME

Un plus grand rôle pour Samuel Houde

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Au sommet des marqueurs des Sags en ce début de saison avec quatre points en autant de matchs, à égalité avec Hendrix Lapierre, Samuel Houde évoluera au centre, lors du premier match local au centre Georges-Vézina, en plus d'avoir une lettre sur son chandail. L'attaquant de 19 ans a été nommé, jeudi, assistant au capitaine Rafaël Harvey-Pinard, tout comme Justin Ducharme.

repêché. On a vu une progression d'année en année. Le plus gros de la progression, on vient de la voir entre son année de 18 et de 19 ans», note Yanick Jean.

«C'est sûr que je suis plus à l'aise au centre, mais je vais prendre le rôle que les entraîneurs vont me donner. Je dois juste continuer à travailler comme je le fais en ce moment. Ça va bien. Ça allait bien à l'aile aussi. Si je dois y retourner, je n'y vois pas de problème», mentionne pour sa part le nouvel assistant des Sags

qui démontre de très belles choses depuis son retour du camp des recrues des Canadiens.

«Je suis arrivé vraiment positif. J'ai essayé d'amener cet état d'esprit pour toute l'équipe et tout le monde embarque là-dedans. Ça va bien, on a du fun et on a une bonne chimie. C'est plus facile dans ces circonstances pour que tous connaissent du succès», de raconter Samuel Houde, soulignant l'importance de garder cet état positif pendant toute la saison.

La bonne humeur à l'entraînement

Avec une récolte de sept points sur une possibilité de huit et quatre rencontres en temps supplémentaire, la bonne humeur était au rendez-vous, cette semaine, à l'entraînement. L'excitation du premier match local y était certainement pour quelque chose également.

«On avait hâte de revenir à la maison. On sent les gars dans un bon état d'esprit», confirme l'entraîneur-chef Yanick Jean.

«Ça fait partie de la "patente". On veut éviter les distractions, se concentrer sur nous, avoir du plaisir. La chimie est bonne et les joueurs se tiennent, souligne-t-il. Ils n'ont aucune raison de ne pas venir à l'aréna avec le sourire.

Quand tu travailles et que tu as l'impression que tu donnes tout, tu peux juste être heureux de ça.»

Après deux séances sur la glace olympique du Centre Georges-Vézina, les Sags attaqueront leur premier défi devant leurs partisans, les Mooseheads d'Halifax, suivi des Eagles du Cap-Breton le lendemain. L'exécution ne sera pas parfaite, prévient Yanick Jean.

«Je veux qu'on patine. On va faire des erreurs, ce n'est pas grave. Maintenant, c'est qu'on travaille, qu'on patine, qu'on s'implique. Le reste, si on le fait, on va s'améliorer et progresser de présence en présence, de période en période. C'est l'attitude qu'on doit avoir», insiste-t-il. **DAVE AINSLEY**

«Après avoir discuté avec les joueurs, ils faisaient l'unanimité. Ils ont de l'expérience. Ils en sont à leur troisième (Ducharme) et quatrième (Houde) saison dans la ligue. Ce sont aussi des joueurs différents. Ils vont amener encore plus de leadership et contribuer à solidifier notre groupe de meneurs», fait valoir l'entraîneur-chef Yanick Jean, qui ne prévoit pas nommer de troisième assistant pour le moment. Il évaluera cette possibilité au fur et à mesure que la saison va progresser.

«Il a un excellent début de saison. On va l'utiliser dans un plus grand rôle encore», confirme le pilote des Bleus au sujet du temps de l'utilisation de Samuel Houde en remplacement de Théo Rochette, atteint d'une mononucléose. «C'est notre attaquant le plus constant depuis le début de la saison», d'indiquer Yanick Jean, soulignant la maturité dans son comportement, mais également physique.

«Ce n'est pas pour rien qu'il est

Rafaël Harvey-Pinard est fébrile

Le capitaine des Sags, Rafaël Harvey-Pinard, disputera un premier match devant ses nouveaux partisans, vendredi soir. Après l'entraînement des siens, jeudi, le Jonquérois ne cachait pas ressentir une certaine fébrilité, d'autant plus qu'il s'agira du dernier match d'ouverture de sa carrière junior majeur.

«Ça va être spécial pour moi. Ça va être un beau moment et j'ai vraiment hâte. On parle souvent de l'engouement des partisans et on va pouvoir le vivre pour une première fois cette année. J'ai vraiment hâte de vivre ça avec le chandail des Sags sur le dos», de faire valoir l'attaquant de 20 ans qui n'a amassé qu'un seul point à ses quatre premiers matchs.

«Je ne dirais pas que je suis satisfait de mon jeu, mais je ne



Rafaël Harvey-Pinard — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

dirais pas non plus que je joue mal. J'ai des chances. Ça en prend juste une pour que ça débouche. C'est souvent ça le hockey, ce sont des séquences», de rappeler le numéro 11, parlant également de la chimie au sein des troupes. **DAVE AINSLEY**

POINTES DE PLUME

• En raison de l'absence d'Artemi Kniazev, les Sags utilisent cinq attaquants sur la première unité d'avantage numérique, ce qui est plutôt inusité à un si haut niveau. Pour le moment, la stratégie donne plutôt des résultats mitigés avec deux buts en 18 occasions, marqués par Samuel Houde d'un tir de la pointe. «Je veux qu'on lance plus», annonce Yanick Jean lorsqu'il est question de l'attaque massive.

«Pendant l'absence de Kniazev, on voulait mettre un joueur offensif, raconte-t-il, sur la pointe présentement menée par Houde. Il l'a fait par le passé. Il est capable de lancer, placer la rondelle en levant la tête. Ses deux buts ont été

marqués dans des situations identiques», de faire valoir Yanick Jean.

• Le défenseur Hugo Savinsky n'est toujours pas disponible en raison de maux de dos qui tardent à guérir. Il s'entraîne avec un chandail jaune (sans contact) depuis quelques semaines.

• Le directeur général de l'Océanic, Serge Beausoleil, a réalisé une grosse prise, au cours des dernières heures, en rapatriant l'attaquant Zachary Bolduc qui avait décidé d'emprunter la voie des collègues américains. L'état-major de la formation du Bas-Saint-Laurent a pris une chance en le sélectionnant au 14^e rang du dernier repêchage, mais tous les experts s'entendaient pour dire qu'il possédait le talent

pour sortir dans le top-5. En entrevue avec le collègue du *Nouvelliste* Steve Turcotte, le jeune homme originaire de la Mauricie a mentionné qu'un coup de fil de Sidney Crosby l'a particulièrement chamboulé. Il avait tout de même décidé de poursuivre sa carrière dans la USHL, disputant deux rencontres, avant de changer son fusil d'épaule. Avec ce retour, la majorité des recruteurs au dernier repêchage se retrouvent maintenant dans la LHJMQ. L'un des quatre derniers à garder parole est le défenseur Jacob Guévin, ancien coéquipier de Bolduc avec les Estacades de Trois-Rivières, que les Sags ont repêché en deuxième ronde en juin. **DAVE AINSLEY**

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MERCREDI 2 OCTOBRE 2019

LOTTO 649 20 28 29 41 45 46 27 compl. **Québec 49** 01 04 09 14 16 49 33 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)
44735642-05

Extra 3142833

TOUT-ORNIEN 02 03 05 07 08 12 13 14 16 18 21 24 **Quotidienne** 2 86 3 235 4 0122

LOTTO POKER 4 6 7 D R

banco Turbo x2

03 04 07 08 17
18 19 26 27 28
31 34 35 36 37
40 41 46 68 69

Sprinto

05 12 16 21 27

Lotto D 1 5 2 2 2 4 6 2 **Triplex**

Astro Jour - Mois - Année - Signe 07 15
04 NOVEMBRE 01 LION 18 31 41

LOTTO MAX Ce soir, **65 MILLIONS \$**
+ **8 MAXMILLIONS** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

PREMIER MATCH FACE AUX HURRICANES

Le Canadien battu en tirs de barrage

Presse canadienne

Dougie Hamilton a été le seul à faire bouger les cordages en tirs de barrage et les Hurricanes de la Caroline ont défait le Canadien de Montréal 4-3, jeudi, lors du premier match des deux équipes cette saison.

Hamilton a habilement déjoué Carey Price en glissant le disque entre ses jambières. Pendant ce temps, Petr Mrazek frustrait Paul Byron, Jonathan Drouin et Nick Suzuki.

Tomas Tatar, Jesperi Kotkaniemi et Jordan Weal ont marqué en temps réglementaire pour le Canadien (0-0-1), qui a récolté au moins un point lors d'une sixième saison de suite lors de son match d'ouverture (4-0-2). Price a stoppé 40 tirs avant la fusillade.

Lucas Wallmark, Martin Necas et Erik Haula ont généré l'offensive des Hurricanes (1-0-0), qui ont gaspillé une avance de 2-0 avant de l'emporter. Mrazek a effectué 33 arrêts lors des 65 minutes de jeu.

Suzuki et Cale Fleury disputaient leur premier match dans la LNH pour le Canadien. Fleury affrontait son frère aîné, Haydn, pour une première fois depuis la saison 2015-16 dans la Ligue de l'Ouest.

Il s'agissait aussi d'un premier match entre les deux équipes après l'épisode du début juillet, quand le Canadien a fait une offre hostile à Sebastian Aho que les Hurricanes ont vite égalée.

Il était presque naturel qu'Aho soit le premier à cogner à la porte. Le Finlandais s'est toutefois buté

à Price en échappée en infériorité numérique.

Dans un match à rythme élevé, les moments forts ont été nombreux. Le trio de Kotkaniemi, Jonathan Drouin et Joel Armia a vite fait oublier son camp ordinaire en accumulant les occasions.

Les Hurricanes ont néanmoins pris les devants en marquant de chaque côté du premier entracte. Wallmark a profité d'un retour après avoir dévié le tir initial de Brett Pesce, tandis que Necas a battu Price en avantage numérique en déviant un lancer de Dougie Hamilton.

Le Canadien a vite répliqué grâce à deux buts en 64 secondes. Tatar a marqué en avantage numérique, puis Kotkaniemi a profité d'un bel effort de Drouin pour faire mouche sur un retour après un tir d'Artturi Lehkonen.

Sur la séquence, Drouin a récolté un 100^e point en carrière avec le Canadien.

Haula et Ryan Dzingel ont obtenu de belles occasions de redonner les devants aux Hurricanes, mais les deux ont atteint l'extérieur du filet alors que l'ouverture était béante. Haula a aussi été frustré par Price sur la même séquence.

Pendant ce temps, Drouin mettait la table pour Armia, qui a toutefois raté la cible en échappée.

Le Canadien a pris les devants tard en deuxième période, quand Weal a complété un bel échange avec Nate Thompson et Paul Byron.

Une punition pour avoir eu trop de joueurs sur la patinoire, alors que le Tricolore était en avantage numérique tôt en troisième période, a toutefois rouvert la porte aux Hurricanes. Haula a profité d'un retour pour ramener tout le monde à la case départ.

Hamilton a permis aux Hurricanes d'avoir le dernier mot.

Le Canadien disputera son prochain match samedi, quand il rendra visite aux Maple Leafs de Toronto



Le gardien du Canadien, Carey Price, s'est montré intraitable face au Finlandais Erik Haula, des Hurricanes, en deuxième période, ce qui n'a pas été suffisant pour empêcher le Tricolore de s'incliner en tirs de barrage, jeudi soir. —PHOTO AP, GERRY BROOME

MATCH D'OUVERTURE

**VENDREDI
4 OCTOBRE
19 H 30**

TAILGATE DÈS 17 H



MOOSEHEADS DE HALIFAX

VS



Coca-Cola

**ENERGIE
94.5**

AMEUBLEMENTS
TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

**leQuotidien
leProgrès**

**BASEBALL
VICTOIRE DES
CARDINALS
27**

f facebook/
LeQuotidien
Progrès

t @lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUT POUR LA MAISON

♥ Choisissez vos coups de coeur parmi notre vaste sélection!

Nous payons les **2 TAXES**
et payez jusqu'à **36 VERSEMENTS***
sur les téléviseurs QLED 2019 de Samsung sélectionnés

+ Obtenez **200\$** de rabais additionnel à l'achat d'un téléviseur UHD sélectionné

SAMSUNG SÉRIE 7 65 PO

ÉPARGNEZ **300\$**

QLED



♥ Téléviseur intelligent QLED, QHDR, 4K
PTR-714864

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
2 523⁹⁹
2 499,99 + écofrais 24,00
Courant: 2 823,99

SAMSUNG SÉRIE 8 75 PO

ÉPARGNEZ **200\$**

QLED



♥ Téléviseur intelligent QLED, 4K, HDR ELITE
PTR-714857

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
4 823⁹⁹
4 799,99 + écofrais 24,00
Courant: 5 023,99

SAMSUNG SÉRIE 6 55 PO

ÉPARGNEZ **200\$**

QLED

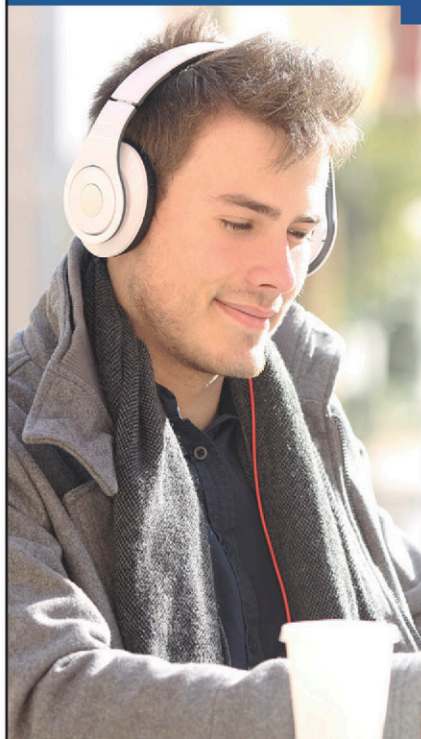


♥ Téléviseur intelligent QLED, QHDR, 4K
PTR-715615

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1 423⁹⁹
1 399,99 + écofrais 24,00
Courant: 1 623,99

FAITES VITE! SE TERMINE DIMANCHE!

QUANTITÉS LIMITÉES



OBTENEZ JUSQU'À

50%

DE RABAIS

SUR ORDINATEURS PORTABLES ET ÉCOUTEURS SÉLECTIONNÉS

PRODUITS NEUFS ET DÉMONSTRATEURS

SENNHEISER

Écouteurs Bluetooth avec microphone
PTR: 677649

139⁹⁹

139,74 + écofrais 0,25
COURANT : 279,99



ÉPARGNEZ **50%**

SENNHEISER

Écouteurs sport
PTR: 632247

49⁹⁹

49,74 + écofrais 0,25
COURANT : 149,99



ÉPARGNEZ **65%**

ASUS

Ordinateur portable « gamer »
i5-7300HQ 2,5ghz PTR: 672457

899⁹⁹

899,19 + écofrais 0,80
COURANT : 1 799,99



15,6 PO

ÉPARGNEZ **50%**

Windows 10 Pro

CONCOURS PROFIL

À GAGNER
Une centrifugeuse à jus

Panasonic

Une valeur de 369⁹⁹\$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez *PANASONIC*
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

PTR-684357

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca



LIVRAISON GRATUITE
AU QUÉBEC*



*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 6 octobre 2019. * Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$